

Au Top ten d'une consécration méritée

L'OMS classe le Maroc parmi les dix premiers pays à avoir réussi la vaccination contre la Covid-19



Le monde est vaste. Il est réparti entre 195 nations. Pourtant, seulement dix d'entre elles ont réussi à prendre le virage du succès en cette période de crise sanitaire. Le Maroc en fait partie. Le Bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à Rabat, a encensé le Royaume pour une campagne de vaccination réussie, le classant parmi les 10 premiers pays dans le monde à avoir relevé un défi inédit.

Pour preuve, selon les données rendues publiques mercredi par le ministère de la Santé dans son bulletin quotidien, 3.745.173 personnes ont reçu la première dose, tandis que la deuxième a été administrée à 360.689

citoyennes et citoyens prioritaires dans la liste de vaccination établie par les autorités sanitaires. Dès lors le tweet de l'OMS Maroc "Félicitations pour la réussite de cette campagne" prend tout son sens.

Et ce n'est pas fini. Lancée le 28 janvier dernier par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la campagne de vaccination nationale, gratuite pour l'ensemble des citoyens, en application des Hautes instructions Royales, a pour ambitieux objectif d'immuniser l'ensemble de la population marocaine, ou du moins 80% d'entre elle, soit quelque 30 millions de Marocains. Un objectif surmontable à condition d'avoir sous la main le vaccin anti-Covid-19. C'est le

cas pour le moment, notamment grâce à une diversification des sources d'approvisionnement.

Pourvu que ça dure. Car stopper les méfaits du nouveau coronavirus n'est pas une mince affaire. Un virus qui a contaminé 484.753 Marocains et ôté la vie de 8653 personnes. De fait, la campagne de vaccination a un rôle prépondérant à jouer non seulement pour éliminer les cas de contamination, mais également pour que la liste des victimes arrête de s'allonger. Et pourquoi pas, dans les prochains mois retrouver l'ancien monde où le Sars-Cov-2 ne serait qu'un mauvais souvenir. En tout cas, le Maroc en prend le chemin.

C.E

Driss Lachgar reçoit le président de la FRMHB, une délégation des présidents des communes d'El Kelaâ des Sraghna et Pr.Allal Basraoui



Page 3

Prolongation de l'état d'urgence sanitaire jusqu'au 10 avril 2021



Le Conseil de gouvernement, réuni jeudi à Rabat, a décidé de prolonger l'état d'urgence sanitaire sur l'ensemble du territoire national jusqu'au 10 avril 2021, et ce dans le cadre des efforts de lutte contre la propagation de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Le Maroc et l'UE s'accordent sur l'accompagnement du Plan de transformation numérique de la justice



Page 2

Journée mondiale de la vie sauvage
Creuset de biodiversité,
la zone humide de
Dar Bouazza menacée



Pages 4-5

Le Maroc et l'UE s'accordent sur l'accompagnement du Plan de transformation numérique de la justice



Le Maroc et l'Union européenne (UE) ont convenu de focaliser sur deux priorités stratégiques au titre de 2021, relatives à l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan de transformation numérique de la justice

et du référentiel des fonctions et des compétences des fonctionnaires du ministère et des tribunaux.

Dans ce sens, le ministre de la Justice, Mohamed Benabdelkader, a tenu une rencontre, mardi, avec l'ambassadrice de l'UE

à Rabat, Claudia Wiedey, dans le but de donner une impulsion à la réalisation des activités bilatérales de coopération et de partenariat.

Selon un communiqué du ministère de la Justice, cette rencontre a été l'occa-

sion d'évoquer les possibilités offertes pour développer la coopération bilatérale à la lumière des mutations que connaît actuellement le secteur de la justice au Maroc et des priorités du ministère dans le domaine de la réforme du système de la justice, notamment en ce qui concerne la réforme de l'administration judiciaire, le développement de sa gouvernance et le renforcement de son dispositif législatif.

A cette occasion, Claudia Wiedey a mis en avant la pertinence des efforts consentis, ces dernières années, par le ministère de la Justice et les réalisations accomplies au début de la pandémie, notamment en matière de procès à distance.

De son côté, Mohamed Benabdelkader a salué les efforts de l'UE dans l'accompagnement de la dynamique de réforme interne que connaît le secteur, tant à travers le soutien financier qu'à travers le programme d'appui technique, indiquant que le partenariat liant les deux parties dépasse l'aspect technique de la réforme pour couvrir la consolidation des valeurs communes dans le cadre d'une vision intégrée et profonde de la réforme.

Par ailleurs, le ministre a salué la tenue, le plus tôt possible, de la réunion du comité de pilotage du programme de soutien financier et d'appui technique pour la réforme du système de la justice, notant que cette réunion serait une occasion d'examiner le bilan du partenariat et tracer les lignes directrices de la coopération bilatérale.

Le Royaume réitère sa ferme solidarité avec le peuple palestinien

Le Maroc a réitéré sa ferme solidarité avec le peuple palestinien, sous le leadership de SM le Roi Mohammed VI, Président du Comité d'Al Qods, dans la défense de sa juste cause et de ses droits légitimes et inaliénables.

Lors des travaux de la 155^e session du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des ministres des Affaires étrangères, qui ont débuté mercredi au Caire, la ministre déléguée auprès du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, chargée des Marocains résidant à l'étranger, Nouzha El Ouafi, a mis l'accent sur la nécessité de préserver la spécificité religieuse de la ville sainte d'Al Qods ainsi que son statut juridique.

"A l'heure actuelle, il est devenu urgent d'intensifier les efforts pour sortir de l'impasse qui entoure le processus de paix, et de relancer une nouvelle dynamique permettant la reprise des négociations entre les parties palestinienne et israélienne sur la base de la solution à deux Etats que préconise la communauté internationale", a insisté Mme El Ouafi.

Abordant la question libyenne, la ministre a souligné que le Maroc réitère son soutien au processus de règlement du conflit en cours dans ce pays,



et appelle à accompagner le projet de résolution sur le "suivi de l'évolution de la situation en Libye", sur la base de l'Accord de Skhirate et en complémentarité avec toutes les initiatives visant à soutenir la sécurité, la stabilité et le développement du pays maghrébin.

D'autre part, la responsable a fait noter que la Ligue arabe a lancé, depuis 2011, une initiative importante pour la réforme et le développement des mécanismes et institutions pour

une action arabe commune tout en publiant des décisions politiques à tous les niveaux du Conseil de la Ligue arabe, ajoutant que 10 ans après, ce projet est toujours en voie d'être complété, malgré l'urgence de la mise en œuvre de son contenu face aux mutations internationales et régionales.

Le Maroc, qui s'est engagé dès le début dans ce chantier de réforme, souligne l'importance de compléter les versions finales des documents de réforme et de développement élaborés

par les quatre groupes de travail émanant du comité à composition non limitée, dans le plein respect des décisions rendues par les organes supérieurs du système de l'action arabe, a-t-elle enchaîné.

Et d'ajouter que la concrétisation de cet objectif passe par "une réelle volonté politique susceptible de provoquer le changement positif souhaité dans le monde arabe, loin des conflits circonstanciels et des différends artificiels".

Driss Lachguar reçoit le président de la FRMHB, une délégation des présidents des communes d'El Kelaâ des Sraghna et Pr. Allal Basraoui

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a reçu mercredi 3 mars au siège central du parti à Rabat, Allal El Basraoui, bâtonnier de l'Ordre des avocats de Khouribga, qui a choisi de rejoindre le parti de la Rose.

Allal El Basraoui est l'un des cadres actifs de la région de Khouribga notamment dans le domaine des droits de l'Homme puisqu'il était pendant huit ans président de la Commission régionale des droits de l'Homme de Béni Mellal-Khouribga.

Il est également titulaire d'un doctorat en droit privé de l'Université Hassan 1er de Settat et enseigne cette matière en tant qu'enseignant vacataire à la Faculté de droit de Settat.

Il y a lieu de souligner que Driss Lachguar était accompagné lors de cette réception de Habib El Malki, président du Conseil national du parti, et de membres du Bureau politique, en l'occurrence, Badiia Radi, Mohamed Mouhib, Mohamed Mellal et Mehdi Mezouari.

Le même jour, le Premier secrétaire de l'USFP a reçu une délégation des présidents des communes d'El Kelaâ des Sraghna et à leur tête Ait El Haj, président de la commune d'El Kelaâ des Sraghna. Les discussions ont porté sur l'avenir de l'action du parti dans cette province.

Driss Lachguar était accompagné lors de cette rencontre de Habib El Malki et des



membres du Bureau politique Badiia Radi, Hanane Rihab, Fatiha Saddas, Mohamed Mouhib, Mohamed Mellal et Mehdi Mezouari, ainsi que du secrétaire général de la Chabiba itihadia, Abdellah Sibari et des membres du secrétariat provincial d'El Kelaâ des Sraghna.

Par ailleurs, le Premier secrétaire, accompagné de Habib El Malki et Badiia Radi, a reçu mercredi au siège central du parti, le président de la Fédération Royale marocaine de handball, Hanafi El Adli et la représentante du Maroc au sein de la délégation plaidant en faveur de la question na-

tionale à Genève et à New York, Fatima El Adli. Ont également pris part à cette réception le secrétaire provincial de Smara, Sidi El Bar Biyadillah et le secrétaire général de la Fédération Royale marocaine de handball, El Yazid Essaadi.

H.T

La Chambre des représentants adopte trois projets de loi relatifs aux nominations aux fonctions supérieures et aux échéances électorales

La Chambre des représentants a adopté, mardi, trois projets de loi ayant trait à la nomination aux fonctions supérieures et aux échéances électorales, dans le cadre de sa session extraordinaire.

Il s'agit en effet du projet de loi organique N°08.21 modifiant et complétant la loi organique N°02.12 relative à la nomination aux fonctions supérieures, du projet de loi N°10.21 modifiant et complétant la loi N°57.11 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires ainsi que du projet de loi N°11.21 modifiant la loi N°9.97 relative au Code électoral et organisation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles.

Ces textes ont été adoptés au cours d'une séance plénière tenue sous la présidence de Habib El Malki, président de la Chambre des représentants, en présence du ministre de l'Intérieur Abdelouafi Lafit et du ministre de l'Econo-

mie, des Finances et de la Réforme de l'administration Mohamed Benchaâbou, selon un communiqué de la Chambre.

Lors de sa présentation du projet de loi organique N°08.21 en application des dispositions des articles 49 et 92 de la Constitution, Mohamed Benchaâbou a expliqué que ce projet vise à modifier et à compléter la liste des établissements et des entreprises publiques énoncés dans les annexes n°1 et n°2 jointes à la loi organique N°02.12, à travers notamment l'introduction du Fonds d'investissement Mohammed VI créé en vertu de la loi N°76.20, dans la liste des entreprises publiques stratégiques, dont la nomination de responsables fait l'objet de délibérations en Conseil des ministres.

Il s'agit aussi de modifier l'appellation de la Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des agents d'autorité du ministère de l'Intérieur, par "Fondation Hassan II pour les œuvres sociales des agents d'autorité et des fonctionnaires du ministère de l'Intérieur", suite à la réorganisation de cet éta-

blissement en vertu de la loi N°38.18.

En outre, il sera question de modifier l'appellation de l'Instance financière marocaine en charge du projet du pôle financier de Casablanca", inscrite dans la liste des entreprises publiques stratégiques, dont la nomination de responsables fait l'objet de délibérations en Conseil des ministres, par "Instance du pôle financier de Casablanca", ainsi que celle du "Conseil général de l'équipement et des transports", inscrit dans la liste des administrations publiques, dont la nomination de responsables fait l'objet de délibérations en Conseil de gouvernement, par l'appellation "Conseil général de l'équipement, des transports, de la logistique et de l'eau".

Pour sa part, Abdelouafi Lafit a présenté le projet de loi modifiant et complétant la loi N°57.11 relative aux listes électorales générales, aux opérations de référendums et à l'utilisation des moyens audiovisuels publics lors des campagnes électorales et référendaires, et le projet de loi modifiant la loi

relative au Code électoral et organisation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles.

Il a à cet égard souligné que les deux projets de loi précités ont été élaborés de manière consultative avec les instances politiques, notant que ces deux textes mettent en place le cadre juridique nécessaire pour préparer les prochaines échéances électorales législatives, les élections des membres des conseils des collectivités territoriales et les élections des membres des Chambres professionnelles.

Le projet de loi N°10.21 a pour objectif principalement d'amender les dispositions actuelles afin de mettre en place un cadre juridique permanent fixant les modalités d'actualisation du corps électoral national à l'occasion de chaque échéance électorale, générale ou partielle relative aux élections communales, régionales ou les élections des membres de la Chambre des représentants. Il comprend des dispositions ayant trait à l'opération de révision des listes électorales générales, ainsi que la procédure de

révision exceptionnelle avant l'organisation des élections partielles.

Concernant le projet de loi N°11.21 modifiant la loi N°9.97 relative au Code électoral et organisation de la révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles, ce texte vise à mettre en place un mécanisme législatif garantissant la représentation des femmes dans les Chambres professionnelles. Il entend également procéder à une révision exceptionnelle des listes électorales des Chambres professionnelles, prévoyant, pour les partis politiques, l'obtention d'un extrait des listes précitées, après les avoir arrêtées, pour les utiliser aux fins électorales pour lesquelles l'extrait a été livré, conclut le communiqué.

Cette séance s'est tenue en application des dispositions de l'article 66 de la Constitution, de l'article 18 du règlement intérieur de la Chambre des représentants, et en vertu du décret n°2.21.124 appelant la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers à tenir une session extraordinaire.

Journée mondiale de la vie sauvage

Creuset de biodiversité, la zone humide de Dar Bouazza menacée



En dépit d'une valeur écologique inestimable et de services écosystémiques rendus incontestables, la Daya de Dar Bouazza, l'une des dernières zones humides dans la région de Casablanca, est plus que jamais en danger. L'urbanisation galopante et une protection juridique inefficace menacent l'habitat naturel de 125 espèces de plantes, plus de 350 espèces d'arthropodes, six espèces d'amphibiens et 200 espèces d'oiseaux. Un creuset de biodiversité qui n'a pas de secret pour le Groupe ornithologique du Maroc (GOMAC), auteurs d'un document d'une trentaine de pages sur la valeur écologique du point chaud de la biodiversité régionale.

De loin, qui ne sait jamais fourvoyer en croyant que les zones humides ne sont ni plus ni moins que des zones marécageuses pleines de moustiques ? Mais à y regarder de plus près, les 18 hectares occupés par la

Daya de Dar Bouazza sont bien plus que cela. En longeant la côte atlantique, à une quinzaine de kilomètres au Sud de Casablanca, il ne serait pas étonnant que vous passiez juste à côté sans pour autant la remarquer. Personne ne vous le reprochera. On a d'yeux que pour la mer et les dunes de sable. Rares sont les gens irrésistiblement attirés par un marais. Excepté les initiés. Elèves, étudiants, enseignants et scientifiques. Ils viennent des quatre coins du pays et même d'ailleurs, pour s'émerveiller devant la biodiversité et s'imprégner des multiples enseignements offerts par une zone humide "constituée principalement d'un marais permanent d'une dizaine d'hectares alimenté par des sources d'eau douce", précise le document de synthèse de GOMAC et GRE-POM.

Dix hectares synonymes d'un havre de paix pour des oiseaux migrateurs (voir ci-contre) et "servant de foyer de reproduction local pour plusieurs espèces d'oiseaux d'eau et d'amphibiens dont la dispersion

alimente d'autres sites", apprend-on dans ledit document. Par le passé, les zones humides de ce genre ne manquaient pas. Mais elles ont été sacrifiées sur l'autel de l'agriculture et de l'urbanisation. La biodiversité ne pèse pas bien lourd face aux considérations d'ordre économique. D'autant que le cadre juridique qui régit les zones humides laisse à désirer. Alors que dire de celles qui sont hors-cadre ?

Dans notre édition du samedi 25 mai 2019, nous avons pour la énième fois évoqué les failles du cadre juridique censé être sur le papier le protecteur des zones humides. Au vrai, on est plus proche du gouffre que de la faille. Car c'est un gouffre qui sépare les textes de loi et leur application. Pour faire court, normalement, les 300 zones humides répertoriées au Maroc sont protégées par la loi n° 22-07 relative aux aires protégées qui a été promulguée par le Dahir n° 1-10-123. «Elle permet au gestionnaire de classer l'aire en question, soit en tant que zones humides ou autres

classifications précisées par la loi : parcs nationaux, parc naturel, réserve biologique, réserve naturelle et enfin sites naturels. Sans cela, les zones humides ne pourront pas être protégées par la loi», nous précisait Abdeslam Bouchafra, ingénieur forestier et directeur du Centre de l'éducation à l'environnement situé dans la zone humide de Sidi Boughaba, non loin de Kénitra.

Sauf que la promulgation de la loi, il y a plus de dix ans, n'a pas fait bouger les lignes. En cause, l'absence d'arrêtés d'application. Les zones humides du Maroc sont clairement vulnérables et la Daya de Dar Bouazza encore plus. Comme ses devancières, l'ombre d'un projet immobilier ou d'une surface agricole plane constamment sur cette propriété du domaine public hydraulique, placée sous la tutelle de l'Agence du bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia (ABHBC). Et dire que cette relique unique d'une formation qui s'étendait autrefois le long du littoral sur des kilomètres depuis l'oued Merzeg jusqu'au Sud de Casablanca,

rend d'innombrables services aux populations.

Outre son rôle clé dans le maintien de la diversité biologique de la région, la Daya de Dar Bouazza stocke de l'eau en provenance des sources de la nappe de la Chaouia côtière. De quoi alimenter le bétail en eau potable, les parcelles agricoles, mais encore les espaces verts. Et aussi étonnant que cela puisse paraître, elle a un rôle clé dans la réduction des effets des changements climatiques. D'une part, sa végétation abondante retient un maximum de carbone et d'autre part, elle joue un rôle de maintien du littoral. Concrètement, la zone humide de Dar Bouazza est capitale en termes de stabilisation, rétention des sols et protection contre l'érosion-rôle dans l'amortissement des épisodes météorologiques extrêmes du fait de sa position-tampon le long du littoral atlantique. Bref, c'est une zone humide comme il en existe peu ou plus dans le pays et dont l'avenir s'écrit en pointillé.

Chady Chaabi

QUELQUES ESPÈCES RARES ET MENACÉES QU'ABRITÉ LA DAYA DE DAR BOUAZZA

Avec la participation du GOMAC et du GREPOM (Birdlife Maroc)

ANGUILLE D'EUROPE :

EN DANGER CRITIQUE D'EXTINCTION



D'une taille allant de 40 cm à 150 cm pour les anguilles adultes, l'Anguille d'Europe a plusieurs habitats selon son stade de développement. Elle peut vivre dans les ruisseaux et les rivières, mais aussi dans des marées isolées et en mer. C'est un poisson prédateur, nocturne, avec un régime alimentaire très varié, entre les poissons, les écrevisses ou encore les déchets. Le cycle et le déroulement de la reproduction de l'Anguille d'Europe sont des plus spectaculaires dans le règne animal, puisque l'adulte quitte son habitat continental et parcourt plusieurs milliers de kilomètres vers l'Ouest dans l'Océan Atlantique, jusqu'à la mer des Sargasses, où il se reproduit puis meurt.

FULIGULE NYROCA :

QUASIMENT MENACÉ ET EN DÉCLIN



Sédentaire et hivernant, rare et discret, le fuligule nyroca peut atteindre 40 cm de long et 65 cm d'envergure. Il vit dans les lacs, étangs et marais. Il est surtout actif le matin et le soir. Le

Fuligule nyroca est végétarien, se nourrissant essentiellement de graines et de plantes aquatiques qu'il recueille en surface ou sur les berges, mais il complète son alimentation avec des invertébrés. Il niche dans les zones humides d'eau douce peu profondes, riches en végétation. Son nid est construit par terre à proximité de l'eau, parfois même sur un îlot de végétation en plein milieu d'un lac. L'incubation dure environ 25 à 28 jours et est assurée par la femelle. Les petits s'envolent après 55 jours.

TORTUE MAURESQUE :

CLASSÉE VULNÉRABLE



Du haut de ses 14 à 25 cm, la Tortue mauresque fréquente aussi bien les forêts que les plaines à végétation rase. Elle estive durant une période indéterminée vers début août pour se protéger des gros pics de chaleur. Elle est principalement herbivore. Ses accouplements commencent du début du printemps jusqu'au début de l'été. Ils cessent entre juillet et août lorsque les animaux sont en estivation et reprennent à partir du mois d'octobre. La maturité sexuelle est atteinte vers l'âge de 7 à 8 ans chez les mâles, et 9 à 11 ans chez les femelles. La femelle effectue plusieurs pontes annuelles (1 à 4) avec 1 à 7 œufs chacune.

VANNEAU HUPPÉ : QUASI MENACÉ

Espèce d'oiseaux limicoles vivant souvent en bandes, commun en Europe et dans toute l'écozone paléarctique, le Vanneau huppé mesure 28 à 31 cm pour une envergure de 82 à 87 cm et pèse entre 128 et 330 g. Migrateur, le Vanneau huppé hiverne au sud de son aire de reproduction, jusqu'en Afrique du Nord. Il se nourrit à la fois d'insectes d'araignées et de vers de terre. Il tapote souvent le sol pour faire réagir ses proies avant de les saisir avec précision. Entre la fin mars et jusqu'au mois de mai, la femelle se consacre à la couvaison. Elle pond généralement quatre œufs dans une cavité au sol aménagée par le mâle durant la parade nuptiale. Si sa ponte est détruite, la femelle peut la renouveler jusqu'à cinq fois de suite.



LA SARCELLE MARBRÉE :

CLASSÉE VULNÉRABLE

La Sarcelle marbrée, qui fait 40 cm de long et 70 cm d'envergure, vit dans des étangs peu profonds à végétation fournie. Elle est sédentaire et erratique, rare et localisée. Petite et élancée, avec une queue et des ailes longues, et un bec sombre, elle se distingue également par des pattes sombres, un plumage marbré avec des taches crème sur le dessus, une grosse tête avec une huppe sur la nuque et une virgule sombre sur l'œil. C'est une espèce assez farouche, avec des mœurs proches de celles des canards de surface et des points communs avec les fuligules.

La Sarcelle marbrée est surtout végétarienne, mais se nourrit aussi d'invertébrés en période de reproduction entre avril et juin. La ponte est de 7 à 14 œufs et la période d'incubation dure de 25 à 27 jours.

COURLIS CENDRÉ :

QUASI MENACÉ



Avant toute chose, le Courlis cendré est un oiseau dont la durée de vie peut atteindre les 32 ans. Cette espèce d'oiseaux limicoles de la grande famille des scolopacides, habite un espace très étendu. Il se reproduit dans toute l'Europe tempérée et l'Asie. Avec ses 49 à 57 centimètres de longueur et son mètre d'envergure, il s'agit du plus grand limicole de son genre. Généralement il est observé sur des zones humides littorales à vasières et bancs de sable découverts à marée basse, dans les grands estuaires, et dans les mangroves en zone tropicale. C'est le mâle qui construit le nid. La femelle y pond 4 œufs brun-verdâtre incubés durant 27 à 29 jours.

Au regard de ses positions au Conseil de sécurité, la France est politiquement prête à reconnaître la marocanité du Sahara



Talaâ Saoud Al-Atlasi.

La France est politiquement prête à reconnaître la marocanité du Sahara marocain, au regard de ses positions soutenant le Maroc au Conseil de sécurité sur la question du Sahara marocain, estime le quotidien arabophone "Al-Itihad Al-Ichdiraki". Dans un article intitulé "Sahara marocain: Un autre passage plus rapide pour la France vers le futur" de Talaâ Saoud Al-Atlasi, la publication souligne dans son édition de jeudi que "des personnalités françaises de poids et dotées de positions institutionnelles influentes, ont pris l'initiative d'exiger la reconnaissance par l'Etat français de la marocanité du Sahara, à l'instar de la décision américaine. Une reconnaissance dont la France devait être l'initiateur... car le pays est politiquement prêt pour cette reconnaissance, sachant les positions qu'il exprime au Conseil de sécurité en faveur du choix national marocain légitime, pacifique et juste de mettre fin au conflit artificiel autour du Sahara marocain".

Le quotidien ajoute que "ces importantes personnalités françaises, dont la liste ne cesse de s'étendre chaque jour, insistent, explicitement ou implicitement, sur le grand intérêt politique et économique de la France et de sa présence active dans les trajectoires de la transformation stratégique et économique qui s'ouvrent dans le Sahara marocain et s'étendent à travers cette région vers l'Afrique".

Et de relever que "la diplomatie française peut aider à atténuer les crises internes en France en insufflant un brin d'espoir, dans une dynamique politique et économique orientée vers l'Afrique, à travers les leviers marocains. La France recroquevillée sur elle-même ne fera qu'exacerber ses crises. L'action française vers et au sein de l'Europe est d'une efficacité limitée, voire même non rentable du tout. L'Asie a été verrouillée depuis longtemps par ses Tigres. L'Amérique du Nord, comme du Sud, est séparée de la France par un immense océan submergé de différences historiques et elle est verrouillée par Washington".

L'Afrique, à elle seule, offre à la France des opportunités d'investissement politique et économique,



sur la base du win-win et le Maroc peut proposer une voie d'intégration à la France dans l'ensemble de ses dynamiques de développement variées et en expansion, en particulier celles qui sont en cours au Sahara marocain et qui s'étendent vers l'Afrique, note l'auteur de l'article.

Le Maroc se retrouve aujourd'hui dans une situation différente de celle suggérée par une ancienne image, à laquelle certains acteurs de la politique française se sont habitués. Le Maroc avance aujourd'hui avec confiance sur la voie du progrès, en dynamisant toutes ses énergies. Conscient de ses problèmes, le Maroc se rattrape et laisse derrière lui ses faiblesses. Pas à pas, calmement et de manière ferme, le Maroc est aujourd'hui prometteur pour lui-même et pour les autres. Un Maroc qui ne supplie personne, appelle au profit ceux qui le souhaitent et l'apprécient, et de sa position d'acteur et non de quémendeur, il exprime la bienvenue à la France si elle le souhaite et voit en sa venue au Sahara marocain une utilité, ajoute la même source.

Dans son analyse de la situation actuelle en France, Talaâ Saoud Al-Atlasi a considéré qu'en perspective des élections présidentielles françaises, qui se profilent dans environ quatorze mois au printemps 2022, l'extrême droite bat les tambours de sa conquête de l'Etat, à travers les élections et avec beaucoup de confiance alors que son discours vire vers la normalisation; et il est même reproduit par les forces politiques françaises, dans un souci de gain électoral.

Les politiques français et toute la société française se préparent à endurer les calvaires de la campagne électorale, alors que la France mène une campagne de

"vaccination sociale" contre la pandémie. La France lutte aujourd'hui pour endiguer les effets de la pandémie, biologiquement, économiquement et socialement et entamera les élections présidentielles, dans une atmosphère de tempête politique soufflant sur son régime de gauche comme de droite. Une pandémie, puis une tempête, et dans la tempête il y a beaucoup de "poussières pandémiques", écrit l'auteur.

Et de noter que ceci est trop pour un pays, surtout dans la réalité de la France qui va trop loin dans la traversée de son propre désert. Sur le tableau de bord de l'administration française, les clignotants jaunes et même rouges alertent sur des dysfonctionnements potentiels ou des dangers imminents (...) dans les domaines politique et économique. La situation économique enregistre ses pires indicateurs depuis la Seconde Guerre mondiale. La situation sociale est en crise, décimée par des tensions politiques qui se nourrissent de la détérioration du cadre de vie. En somme, l'action politique a été vidée de son essence de confiance populaire, estime l'auteur.

Et de considérer que puisque suit quotidiennement les médias français, écoute et lit des analyses plus rudes que celles que je présente, constatera que la France se cherche toujours et elle est confuse dans son action.

En outre, l'auteur de l'article s'est interrogé sur la position de la politique étrangère française. "Un pays qui se plaint d'une faiblesse économique, d'une frénésie politique et qui paraît socialement confus. Comment cet Etat va procéder en matière de politique étrangère afin de la rentabiliser au niveau intérieur? Une France, sans

présence internationale active et brillante, ne sera pas la France telle que le monde la connaît et telle qu'elle se connaît... La présence française dans le monde est entachée par les guerres et le colonialisme, principalement en Afrique et dans certains pays arabes et asiatiques. C'est une page douloureuse de ce passé qui a été tournée. Et la France a maintenu après une influence extérieure, principalement grâce à des atouts culturels, qui lui ont offert les clés d'accès à une influence politique et des profits économiques. Le monde a beaucoup changé et de nouveaux acteurs sont apparus avec des tentations et des attractions et même avec des pressions spécifiques et plus fortes.

Pour Talaâ Saoud Al-Atlasi, la France s'est retranchée face à la concurrence féroce qui faisait barrage à ses atouts. Elle a perdu ses positions de leader (...). Son immunité politique étrangère se devait de s'affaiblir et éteindre sa voix alors même qu'elle est censée résonner davantage, à l'instar de ce qui se passe au Liban où les ordres du président Macron aux dirigeants politiques n'ont pas aidé à résoudre la crise gouvernementale. Même son de cloche dans la région du Sahel et du Sahara face aux dangers croissants, les limitations de sa marge de manœuvre augurent d'une volonté de la faire sortir de la région.

S'agissant des relations entre le Maroc et la France, le quotidien affirme que le Royaume "cotoie la région à travers son Sahara, ce qui a donné et donne aux relations maroco-françaises un autre terrain d'action commune et de compréhension, en plus des domaines habituels... ceux qui ont émergé de l'histoire ou ceux qui ont créé des ponts et des intérêts communs entre les deux pays à la faveur de la

grandeur de la géographie humaine et politique les unissant.

Et de poursuivre que malgré les difficultés que rencontraient les gouvernements français pour maintenir l'équilibre de leurs relations avec le Maroc et l'Algérie, et malgré le chantage exercé par l'Algérie sur la conscience de la France à chaque fois que Paris se penche vers le Maroc, les relations franco-marocaines ont conservé leur vitalité et leur dynamisme. Elles passent par des écueils, traversent des virages ou remontent des pentes... mais finissent par reprendre leur cours, évoluant en douceur dans un climat de respect et de bénéfice mutuels, dans un état pur sans complexe ni rancune.

La France est présente au Maroc, avec des préférences, dans des positions influentes et stratégiques, économiques, culturelles et sociales et elle a aussi une présence politique distinguée avec le Maroc au sein des Nations unies, alors que le Sahara marocain est en plein processus de légitimation internationale. Au sein du Conseil de sécurité, la France guidait à la voie de la sagesse pour l'adoption de la proposition d'autonomie initiée par le Maroc, qu'il s'agisse de son contenu ou de ses objectifs, comme ce fut le cas lors de la dernière résolution du Conseil, relevé-t-il.

Et de conclure qu'avec la nouvelle reconnaissance américaine de la marocanité du Sahara marocain, de son attractivité au sein du Conseil de sécurité et ses retombées économiques stratégiques sur la situation de la région en général, le besoin de la France sera plus pressant pour soutenir la stabilisation de la paix dans la région et y préserver ses intérêts tout en y réactivant une dynamique qualitative.

Le président du Conseil mondial de l'eau se félicite des réalisations du Maroc

Le président du Conseil mondial de l'eau, Loïc Fauchon, s'est félicité, mercredi à Rabat, des réalisations accomplies par le Maroc depuis des décennies dans le domaine de la mobilisation, de la préservation et de la valorisation des ressources hydriques.

Loïc Fauchon, en visite au Maroc dans le cadre des préparatifs à la 9^e édition du Forum mondial de l'eau, prévue en mars 2022 à Dakar, a également salué, lors de sa rencontre avec le chef du gouvernement Saad Dine El Otmani, l'implication du Royaume dans le développement de nouvelles technologies pour le dessalement de l'eau de mer et la réutilisation des eaux usées, ce qui en fait l'un des leaders mondiaux en matière d'approvisionnement de sa population et son économie nationale en eau, indique un communiqué du département du chef du gouvernement.

Le président du Conseil mondial de l'eau a en outre souligné que l'attribution du Grand Prix International Hassan II, considéré comme l'une des plus grandes distinctions dans le domaine de la gestion de l'eau, constitue une étape exceptionnelle pour chaque édition du Forum, puisqu'il permet de vulgariser les grandes avancées réalisées par le Royaume dans ce domaine.

Il a exprimé en ce sens sa pleine disposition à coopérer avec les autorités marocaines concernées pour assurer toutes les conditions de succès de la prochaine édition de cet événement remarquable, dans le cadre de la 9^e édition du Forum mondial de l'eau, qui verra la participation des représentants de 70 pays, outre un grand



nombre d'organismes onusiens, d'organisations de la société civile et de personnalités scientifiques et autres.

A cette occasion, le chef du gouvernement a rappelé les efforts importants déployés par le Maroc pour la mobilisation, la valorisation et la préservation des ressources hydriques, et ce dans le cadre de la sage politique Royale en la matière qui consacre et enrichit les acquis réalisés par

le Royaume grâce à la vision clairvoyante de feu S.M Hassan II, ajoute le communiqué.

Saad Dine El Otmani a également passé en revue avec son hôte les principales composantes du Plan national de l'eau (2020-2050), qui constitue une feuille de route pour faire face aux défis futurs dans le domaine de l'eau, ainsi que le Programme national d'approvisionnement en

eau potable et d'irrigation (2020-2027), à travers lesquels le Royaume œuvrera notamment à construire 15 barrages durant les trois prochaines années, outre la poursuite et le renforcement des programmes en cours relatifs à la construction de stations de dessalement des eaux de mer et de traitement des eaux usées, en plus des programmes de formation et de sensibilisation.

Saaïd Amzazi : *La réussite de la réforme du système de formation professionnelle repose sur l'engagement de tous*



La réussite de la réforme du système de formation professionnelle repose, principalement, sur l'engagement des différents acteurs et leur implication dans la dynamique de sa mise en œuvre, a relevé mardi à Rabat, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique Saaïd Amzazi.

Présidant une séance de travail portant sur le bilan régional de la mise en œuvre des dispositions de la loi-cadre n°51.17 relative au système de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique au titre de l'exercice 2021 et au niveau de la région de Rabat-Salé-Kénitra, le ministre a appelé à redoubler les efforts de coordination et de mobilisation afin d'atteindre les résul-

tats escomptés et développer le capital humain dans la région.

Cité par un communiqué du ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le responsable gouvernemental a mis en relief l'importance de ces rencontres régionales pour l'examen de la mise en œuvre des chantiers de réformes, rappelant l'intérêt particulier qu'accorde Sa Majesté le Roi Mohammed VI à la réforme du système de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.

Cette réunion a été l'occasion de passer en revue le bilan actuel du portefeuille de projets stratégiques pour le secteur de la formation professionnelle, tout en rappelant ses objectifs et les contraintes auxquelles il est confronté.

Participation de l'USS Dwight D. Eisenhower à un exercice maritime USA-Maroc

Le groupe aéronaval USS Dwight D. Eisenhower (IKE CSG) participe au Lightning Handshake, un exercice maritime entre les Etats-Unis, la Marine Royale marocaine (MRM) et les Forces Royales Air (FRA), qui se tient au cours de la première semaine de mars.

L'exercice vise à améliorer l'interopérabilité entre les marines américaine et marocaine dans plusieurs domaines de défense, notamment les attaques de surface, la lutte anti-sous-marine, la frappe air-mer, le soutien logistique combiné et les opérations d'interdiction maritime, indique mercredi un communiqué de l'ambassade des Etats-Unis au Maroc.

"Au nom des marins affectés au CSG IKE, c'est un honneur de participer à cet exercice maritime bilatéral historique, marquant le bicentenaire d'un partenariat durable avec le Maroc", a déclaré le contre-amiral Scott Robertson, commandant du deuxième Groupe aéronaval, notant que "des exercices tels que Lightning Handshake renforcent les fondements de notre interopérabilité et le soutien continu de notre engagement à long terme en faveur de la sécurité dans la région".

Lightning Handshake 2021 augmente la capacité des forces maritimes américaines et marocaines à œuvrer de concert afin de répondre aux défis sécuritaires et d'accroître la stabilité dans la région, ajoute l'ambassade.



Christian Cambon, président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat français

La reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur le Sahara peut faire évoluer la paix et le développement dans la région



La reconnaissance américaine de la pleine et entière souveraineté du Maroc sur le Sahara peut faire évoluer la paix et le développement dans la région, a affirmé Christian Cambon, président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat français.

"Nous prenons acte de cette reconnaissance des Etats-Unis qui peut, à notre sens, faire évoluer, dans le sens de la paix et du développement, cette région", a dit M. Cambon dans une déclaration à la MAP au terme d'une visioconférence avec l'ambassadeur du Maroc en France, Cha-

kib Benmoussa.

L'ambassadeur marocain a été reçu, mercredi matin en visioconférence depuis Rabat, par le président de la Commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat français, pour évoquer un certain nombre de sujets notamment la question du Sahara à l'aune de la reconnaissance américaine de sa marocainité, une reconnaissance qui est venue confirmer que le statu quo, qui prévaut autour de ce conflit gelé, n'est plus à l'ordre du jour et que la résolution de cette question contribuerait à la stabilité de la région.

La réunion avec l'ambassa-

teur marocain "nous a permis de faire un tour complet de tous les sujets" d'intérêt commun, et de "réaffirmer notre amitié indéfectible avec le Maroc", a indiqué le président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées au Sénat français.

Elle a été l'occasion d'évoquer notamment "les conséquences de la reconnaissance par les USA de la souveraineté du Maroc sur le Sahara" et de "rappeler la position constante de la France" sur cette question, a déclaré Christian Cambon.

"La France a toujours rap-

porté l'autonomie comme un élément constructif d'une solution durable et pacifique au conflit du Sahara.

Nous avons rappelé ces principes et nous prenons acte de cette reconnaissance des Etats Unis qui peut à notre sens faire évoluer dans le sens de la paix et du développement cette région", a-t-il ajouté.

La visioconférence a permis d'évoquer aussi la situation au Sahel, la relation France-Maroc, et le contexte sanitaire actuel marqué par la pandémie de Covid-19 et bien d'autres sujets d'intérêt commun.

La réunion avec l'ambassadeur marocain a été l'occasion de "rendre hommage à l'aide et à l'appui du Maroc dans la lutte que mène la France contre le terrorisme au Sahel", a indiqué le président de la Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées du Sénat français, soulignant que la rencontre a permis aussi de "saluer" le rôle du Maroc dans le règlement de la situation politique en Libye, notamment après les conférences de Bouznika.

Elle a permis aussi d'évoquer le problème de l'immigration. "Nous avons pris acte de tout le travail de régulation qu'effectue le Maroc pour maîtriser les flux d'immigration notamment vers l'Europe", a

souligné M. Cambon, ajoutant que "la situation des jeunes marocains qui se trouvent souvent en France dans des conditions extrêmement difficiles", a été aussi évoquée et "l'ambassadeur du Maroc nous a assurés de la volonté du gouvernement marocain de trouver des solutions pour eux".

La visioconférence a permis aussi, "bien évidemment", d'évoquer les relations bilatérales qui sont "au beau fixe" et "pour lesquelles de nouveaux développements doivent être envisagés notamment dans les échanges ministériels et parlementaires qui doivent intervenir", a poursuivi Christian Cambon.

Cette visioconférence, suivie notamment par les sénateurs du groupe d'amitié France-Maroc, a "permis de réactualiser toutes les données que nous avons, outre le fait qu'un certain nombre de sénateurs ont salué les efforts du Maroc en matière de lutte contre la Covid-19 puisque, proportionnellement, les résultats au Maroc sont sensiblement meilleurs que ceux que nous enregistrons en France", a indiqué M. Cambon.

A cette occasion, "on a pu donner acte au Maroc de la bonne gestion de cette crise", a affirmé le président de la Commission des affaires étrangères au Sénat français.



Déconfinement progressif en Allemagne *Biden prône la prudence aux Etats-Unis*



La chancelière Angela Merkel a accepté un assouplissement progressif du dispositif anti-Covid en Allemagne face au mécontentement dans l'opinion, tandis qu'aux Etats-Unis, le président Joe Biden appelle à la prudence et s'insurge contre la levée des restrictions dans certains Etats américains, jugée prématurée par les principaux responsables sanitaires fédéraux.

Les mesures de confinement partiel en place depuis la fin de l'année dernière ne sont plus soutenues aujourd'hui que par un tiers des Allemands, contre deux tiers début janvier, selon un récent sondage, et le mécontentement monte au sein même du gouvernement à sept mois des élections législatives.

La plupart des restrictions seront prolongées au moins jusqu'au 28 mars pour contrer la hausse des cas et la propagation du variant britannique, qui représente désormais 46% des infections, mais les réunions privées seront possibles à partir du 8 mars entre deux foyers, à condition de ne pas dépasser cinq personnes au total.

Librairies, fleuristes et auto-écoles, qui ont déjà rouvert dans certains Länder, pourront de nouveau

accueillir des visiteurs dans tout le pays. Et l'Allemagne va autoriser le vaccin AstraZeneca aux plus de 65 ans.

Un seuil d'incidence moins contraignant de 50 cas pour 100.000 habitants a finalement été retenu pour ouvrir la voie, à partir de fin mars, à des réouvertures dans la restauration en plein air, les secteurs culturels et sportifs. Au-dessus de 100, de sévères restrictions seront en revanche réintroduites. Le taux d'incidence était de 64 mercredi.

Aux Etats-Unis, où une campagne massive de vaccination est en cours, le Texas a annoncé mardi la fin du port du masque obligatoire et la réouverture de "100%" des commerces dès la semaine prochaine. Le Mississippi a fait le même choix, dès mercredi: "Il est temps!", a tweeté le gouverneur Tate Reeves.

Une "grande erreur", a jugé, consterné, le président américain, emboitant le pas des principaux responsables sanitaires fédéraux. "La dernière chose dont nous avons besoin est d'un raisonnement préhistorique qui affirme que tout va bien actuellement, « retirez vos masques », « oubliez tout ça », a lancé le président démocrate, fidèle au message de prudence qu'il martèle sur le sujet de

la pandémie. "Ce n'est pas le moment de lever toutes les restrictions", a aussi insisté dans la matinée Rochelle Walensky, la directrice des Centres américains de prévention et de lutte contre les maladies (CDC).

Ces appels à continuer les efforts, dans un pays lassé par un an de restrictions fluctuantes, ont du mal à être entendus face à la concurrence de bonnes nouvelles. D'abord, les niveaux de cas et de décès quotidiens sont beaucoup moins élevés qu'il y a quelques semaines.

Ensuite, la campagne de vaccination bat son plein, avec désormais trois vaccins autorisés: ceux de l'alliance Pfizer/BioNTech, de Moderna, et depuis quelques jours, de Johnson & Johnson, dont les premières injections ont commencé mardi. Plus de 78 millions de piqûres ont déjà été réalisées dans le pays (pour Pfizer et Moderna, il en faut deux par personne).

Un optimisme à mettre en miroir avec la situation nettement plus tendue ailleurs dans le monde sur le front de la vaccination, où des fossés béants séparent des pays.

Le Soudan a ainsi reçu mercredi son premier lot de vaccins contre le coronavirus. Le Rwanda est lui devenu ce même jour le premier pays

d'Afrique à recevoir le vaccin Pfizer-BioNTech contre le coronavirus, dans le cadre de l'initiative Covax destinée aux pays à faible revenu.

Tandis que, à des milliers de kilomètres de là, le Chili, grâce à une campagne particulièrement efficace, a administré au moins une dose de vaccin anti-Covid à plus de 3,5 millions de personnes pour 19 millions d'habitants, se plaçant dans le peloton de tête mondial.

De façon générale, la course mondiale au vaccin se déroule en ordre dispersé, donnant lieu à une bataille d'influence entre grandes puissances, dans laquelle Chine et Russie avancent leurs pions, alors que les Etats-Unis, englués dans la pandémie, réservent la vaste majorité des vaccins à leur population et que les Européens apparaissent à la traîne.

Le Brésil, où l'épidémie a fait au total 259.271 morts en un an, a annoncé mercredi son plus fort bilan de décès du Covid-19 en 24 heures, avec 1.910 morts.

En Colombie, le troisième pays d'Amérique latine en termes de décès derrière le Brésil et le Mexique, le nombre de morts a dépassé mercredi les 60.000.

L'Espagne a de son côté franchi

mercredi le seuil des 70.000 morts, après avoir connu le mois le plus meurtrier du Covid-19 depuis la première vague. Les indicateurs montrent toutefois que la situation sanitaire s'améliore, en particulier dans les maisons de retraite, où ont été injectés les premiers vaccins.

En France, la production de vaccins anti-Covid 19 est ralentie par un manque de matériel, notamment des flacons, et de personnel pour assurer leur fabrication, a expliqué mercredi le ministre de l'Industrie, espérant une accélération des partenariats entre groupes pharmaceutiques.

Quant à la Slovaquie, elle a annoncé qu'elle imposerait un couvre-feu nocturne à partir de mercredi soir, alors que ce pays déplore le taux de mortalité au Covid le plus élevé au monde.

Et le funeste effet de la pandémie sur le suivi d'autres maladies à travers le monde continue d'être constaté. Baisse des diagnostics, voire interruption de traitements: la pandémie a eu un impact négatif sur les services qui soignent les cancers de l'enfant à travers le monde, en particulier dans les pays les moins riches, selon une étude parue jeudi dans la revue *The Lancet Child and Adolescent Health*.

Le Brésil au bord de l'effondrement sanitaire

Avec des records de morts quotidiens, des hôpitaux au bord de l'effondrement et une campagne vaccinale menée au rythme de l'escargot, le Brésil affronte le moment le plus violent de la pandémie sans aucune stratégie nationale.

Mercredi, le Brésil a enregistré 1.910 morts en 24 heures, battant le triste record établi la veille de 1.641 décès. Avec un total de 259.271 morts du Covid-19, l'imense pays latino-américain est le plus endeuillé au monde après les Etats-Unis. "Pour la première fois depuis le début de la pandémie (il y a plus d'un an) on assiste dans tout le pays à une détérioration des différents indicateurs", a indiqué mardi la Fondation Fiocruz, qui dépend du ministère de la Santé.

Le "scénario est alarmant": augmentation en flèche du nombre de contaminations et de morts, avec des taux élevés de syndromes respiratoires aigus sévères (SRAS) et une occupation des lits en soins intensifs supérieure à 80% dans 19 des 27 Etats du pays, explique l'institution.

Cette deuxième vague est encore pire que la première. Au cours des sept derniers jours, la moyenne mobile de morts du coronavirus a été de 1.331, un chiffre qui jusqu'en février n'avait jamais dépassé les 1.100 décès.

C'est en janvier que la moyenne quotidienne de morts est repassée au-dessus du seuil des 1.000, comme cela avait été le cas entre juin et août l'an dernier, la pire période de la première vague.

Cette nette aggravation est, pour les épidémiologistes, le prix que paie le Brésil pour les fêtes de Noël et du Nouvel An.

Bientôt va s'ajouter la "facture" de la période du carnaval de la fin février, qui a donné lieu à des rassemblements festifs en dépit de leur interdiction et de l'annulation des grands défilés, comme à Rio.



Les scientifiques invoquent aussi le variant P1 apparu en Amazonie, qui est deux fois plus contagieux et a essaimé dans 17 Etats du Brésil et plusieurs pays étrangers.

L'évolution dramatique des courbes au Brésil montre que les mesures prises ici ou là par les maires ou les gouverneurs des Etats n'ont pas eu d'impact significatif.

Un mois et demi après son lancement, la campagne nationale de vaccination souffre cruellement du manque de doses. Dans ce pays de 212 millions d'habitants, seuls 7,1 millions de personnes ont reçu une première injection, 2,1 millions les deux. "Nous n'étions pas préparés" à cette situation d'urgence qui

"était prévisible. Nous savons qu'il y a un nouveau variant et il y aurait dû y avoir un confinement avant", dit à l'AFP la vice-présidente de la Société brésilienne d'Immunologie (SBIM), Isabella Ballalai.

Faute d'une politique nationale de lutte contre le Covid-19, c'est chaque Etat du pays et chaque municipalité qui a pris -- ou pas -- des mesures, en ordre dispersé.

Ainsi l'Etat de Sao Paulo, avec ses 46 millions d'habitants, repasse samedi, pour deux semaines, en "phase rouge", qui n'autorise que les "activités essentielles", dans la santé, l'alimentation ou les transports publics. Les restaurants, bars, centres commerciaux et magasins y sont fermés.

Dans la capitale Brasilia, les bars sont fermés et les restaurants ne fonctionnent plus que pour la vente à emporter. Dans le Sud, le Parana ou le Rio Grande do Sul ont instauré des couvre-feux ou banni les activités non-essentiels, imités par certains Etats du Nord et Nord-Est tels le Mato Grosso, Pernambuco, Acre, ou Rondonia.

Même les Etats les mieux dotés en infrastructures hospitalières, dans le Sud par exemple, voient leurs services de soins intensifs en "alerte critique". "Plus de 1.000 personnes meurent chaque jour au Brésil, c'est comme si cinq avions s'écrasaient. Ceci n'est pas normal, n'est pas banal (...) ceci est une tragédie", a déclaré

mercredi le gouverneur de Sao Paulo, Joao Doria, accusant le président Jair Bolsonaro de "négalationisme".

Les responsables sanitaires des Etats ont demandé lundi un couvre-feu nocturne national assorti d'un confinement des zones les plus critiques.

Mais Jair Bolsonaro a averti les gouverneurs qui prendraient des mesures de restrictions qu'"ils devraient payer" sur leurs propres budgets les aides aux plus vulnérables.

Dans un acte inédit de rébellion contre l'incurie, disent-ils, du ministère de la Santé, les gouverneurs se sont coalisés pour acheter les doses de vaccin pour leur Etat.

La Russie interdit l'importation des produits avicoles algériens



Les services sanitaires russes ont décidé l'interdiction d'importer de produits de volaille, d'oiseaux vivants et d'œufs d'Algérie suite à la découverte de cas de grippe aviaire dans ce pays maghrébin, selon les médias algériens. "En ce qui concerne la détérioration de la situation épidémiologique en Algérie due à l'infection par le virus hautement contagieux de la grippe aviaire, depuis le 2 mars 2021, des restrictions temporaires ont été imposées à l'im-

portation" de certains produits, ont précisé les mêmes sources, citant le service Fédéral de Contrôle Vétérinaire et Phytosanitaire de la Russie.

Il s'agit des volailles vivantes et les œufs, la viande de volaille et tous les types de produits de volaille qui n'ont pas été soumis à un traitement thermique (au moins 70 degrés), selon les mêmes sources.

Elles ont ajouté qu'il est également interdit d'importer des produits finis à partir de volailles ou de produits d'alimentation pour oiseaux : compléments alimentaires et fourrage pour volailles, ainsi que du matériel utilisé pour l'abattage et couper les oiseaux.

Début février dernier, les autorités algériennes avaient annoncé l'apparition d'un foyer de grippe aviaire de type H5N8 "hautement pathogène" dans le nord-est du pays.

Le foyer grippal a été découvert dans une ferme de la ville d'Ain Fakroun, dans la wilaya d'Oum El Bouaghi (465 km à l'est d'Alger).

Législatives ouvertes en Côte d'Ivoire pour oublier une présidentielle contestée

Les Ivoiriens sont appelés à voter samedi à des élections législatives dont la campagne se déroule jusqu'alors sans incident et en présence de l'opposition, qui avait appelé à boycotter la présidentielle controversée d'octobre 2020 marquée par des violences.

Pour la première fois depuis une décennie, la quasi-totalité des partis d'opposition participe au scrutin, en particulier le Front populaire ivoirien (FPI) de l'ex-président Laurent Gbagbo, noyau d'une coalition appelée Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS).

Le FPI boycottait tous les scrutins depuis l'arrestation de M. Gbagbo en avril 2011 à Abidjan et son transfert à la Cour pénale internationale (CPI) à La Haye, après des violences post-électorales ayant fait quelque 3.000 morts.

Depuis son ouverture le 26 février, la campagne qui s'est achevée jeudi soir n'a donné lieu à aucune violence et tous les partis ont appelé à un scrutin apaisé.

Grâce à la participation de toute l'opposition, ces législatives se présentent comme ouvertes et offrent l'espoir d'un retour à la stabilité politique après les violences liées à la présidentielle du 31 octobre 2020 qui ont fait 87 morts et près de 500 blessés.

Plus de 1.500 candidats briguent les suffrages de quelque sept millions d'électeurs dans 205 circonscriptions pour 255 députés à élire.

Aux dernières législatives, en décembre 2016, le parti du président Alassane Ouattara, le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), alors allié au Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) de l'ex-président Henri Konan Bédié, avait remporté la majorité absolue avec 167 sièges.

MM. Bédié et Gbagbo, qui avaient appelé "à la désobéissance civile" et boycotté la dernière présidentielle, ne reconnaissent toujours pas



la réélection d'Alassane Ouattara à un troisième mandat controversé. Mais ils veulent aujourd'hui contrebalancer son pouvoir à l'Assemblée.

Pour y parvenir, le PDCI libéral de M. Bédié a passé une alliance inédite avec les pro-Gbagbo socialistes d'EDS pour empêcher "la consolidation d'un pouvoir absolu" de M. Ouattara et de son parti.

En face, le RHDP s'affiche comme le "seul" à pouvoir présenter des candidats dans toutes les circonscriptions, promettant "une vague orange", la couleur du parti.

"Ces législatives constituent un enjeu pour montrer que le RHDP est le plus grand parti" en Côte d'Ivoire et "offrir un socle constitutionnel large et confortable pour que les re-

formes puissent être réalisées", déclare Adama Bictogo, directeur exécutif du RHDP.

Fils aîné de Laurent, Michel Gbagbo, universitaire et candidat dans la commune populaire de Yopougon à Abidjan, parle d'un "nouveau défi" qui "marque aussi le retour de Laurent Gbagbo et de son organisation politique dans le jeu politique institutionnel".

Laurent Gbagbo vit en exil à Bruxelles depuis son acquittement de crimes contre l'humanité par la CPI en 2019, mais le président Ouattara s'est déclaré favorable à son retour, au nom de "la réconciliation nationale".

Ce retour se fait attendre et a été annoncé pour la "mi-mars" par ses

partisans qui ont mis en place un "Comité national d'accueil".

En outsider face au RHDP et à l'alliance PDCI-EDS, celle formée par l'ancien Premier ministre Pascal Affi N'Guessan et comprenant les formations d'un autre ex-ministre, Albert Mabri Toikeusse, et de l'ex-chef des "Jeunes patriotes" Charles Blé Goudé, pourtant proche de Laurent Gbagbo et acquitté comme lui de crimes contre l'humanité par la CPI en 2019.

De nombreux candidats indépendants pourraient en outre jouer un rôle important à l'Assemblée nationale en cas de résultats serrés entre pouvoir et opposition.

Pour tenter d'en finir avec les violences électorales qui ont marqué

l'histoire récente de la Côte d'Ivoire, tous les participants à ces législatives se sont prononcés pour un scrutin pacifique et ont signé un code de bonne conduite devant la presse.

"Le contexte (de large participation) permet d'aller à des élections apaisées", prédit Adama Bictogo, lui-même candidat à Agboville, près d'Abidjan.

Président d'EDS, Georges Armand Ouégnin veut aussi "des élections avec zéro mort".

Alors qu'il aurait dû en être l'un des piliers, le scrutin se tiendra en l'absence du Premier ministre Hamed Bakayoko, 55 ans, en France depuis deux semaines pour "raisons médicales". M. Bakayoko est candidat dans son fief de Séguéla (Nord).

La Grèce évalue les dégâts après un séisme de magnitude 6,3



Des ingénieurs évaluaient les dégâts jeudi en Grèce, au lendemain d'un séisme de magnitude 6,3 qui a frappé le centre du pays faisant onze blessés dont

un grave, avec une centaine d'édifices endommagés.

Des dizaines d'habitants des villages de Damassi et Messo-hori, à environ 240 km au Nord d'Athènes, ont passé la nuit hors de chez eux. Ils ont été accueillis dans des tentes dressées dans un stade et cinq hôtels de la ville voisine de Trikala et de Larissa, la grande ville de la région, selon des responsables de la protection civile.

Mercredi soir, plusieurs répliques ont frappé la zone dont l'une d'une magnitude de 5,2.

Des équipes inspectaient les maisons ainsi que les écoles,

fermées jeudi par précaution, les hôpitaux et d'autres bâtiments publics.

Plusieurs personnes sont sorties en extremis des éboulements, dont un vieil homme handicapé extrait de sa maison effondrée de Messo-hori, et 63 enfants de l'école de Damassi construite voilà plus de 80 ans.

Parmi les édifices endommagés, quatre églises, dont l'une datant du 17^e siècle, ont subi des dégâts dont deux sérieusement, selon le ministère de la Culture.

Le séisme, d'une magnitude de 6,3 selon l'Institut de géo-

physique américain (USGS), 6 selon l'Observatoire géodynamique d'Athènes, a été enregistré à 12H16 locales (10H16 GMT). Son épicentre était situé à 238 km au nord d'Athènes avec une profondeur de 8 km, selon l'Observatoire d'Athènes.

La Grèce est traversée par d'importantes failles géologiques et les tremblements de terre y sont fréquents. Le 30 octobre 2020, un séisme de magnitude 7 secouait la mer Egée entre l'île grecque de Samos et la ville turque d'Izmir, faisant deux morts à Samos et 114 en Turquie.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MISE AU MONDE	FIGARO	D'UN BRUN ORANGE	ENSUITE LETTRES DE CAEN	HOMME DE POIDS	DE BAS EN HAUT: POISSON	LETTRES DE MARS	VENUES AU MONDE	GUIMBARDE
NOURRITURE DE SOLDAT							OPINIÂTRE	
			NOTE EFFORT PÉNIBLE			TOURNE SOL SAISON		
ATTACHÉES POSTER	ROBE OU PANTALON	FIN DE PARTIE	FOYER				TÊTE DE BOELIF GUINDÉ	
					EXAMEN			
ÂGE			INCANDESCENT					VENUS AU MONDE
PARTIE D'UN DUO		À MOITIÉ GREC	MAUVAIS SANG		VOYELLES	EAU-DEVIE ABER		
				DRAME NIPPON FIBULA				
VOÛTE, ARQUÉE SODIUM	ENZYME	ATTACHÉS						
		ROMAINS GRECQUE		LETTRES DE PAVESE		DÉBUT D'ACCÈS VOYELLES	SYMBOLE DU RADIUM	ARTICLE ESPAGNOL
HÉLICE							ÂGE	
QUARTIER DE REIMS		SATORI DES BOUDDHISTES					ANNÉE-LUMIÈRE	

Solution mots flechés d'hier

TYRABOITE	GÉANT ÉTIQUE	A	PRÊTE (EXTRAJ. SINGULIER)	PRINCE	T	VILLE DU MEXIQUE	BOYFRIEND	L	SYMBOLE L'OR	M	TENDE VOISIN
EMBÈTE	OBSEQUIEUSE					MOYEN DÉTRINGE	BIAIS				
VENUS AU MONDE	NES	AVANT BARTAS	ARRIÈRE ÉVENTAIL	DU	EN PREMIER	EM					
CRACK	T	VILLE D'ITALIE	QUARTIER DE REIMS	SOUFRIÈRE	REIMS	BAL					
DEMAND	RECLAME			LETTRES DE BULAL		ILA					
CUBE	ANCIEN	B	CIEL	NUÉ	POSSÈDE	ARTICLE ESPAGNOL	EMBÈTE				
FIN DE VERRE	ER	MOULEAU D'ADIN	PILE	ÉTÉINT BIEN MAL DIT		TERNE					
SORTIE LANCE	EXIT	LETTRES EN BAS DE RUSSELL	NOTE	B	RAPPORT BAUCON	A	EN PORTE PAROLE				
BOUT DE VERRE	TESSON			GAZ RARE		NEON					

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach

Secrétaire
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab (Laâyoune)
Abdelali khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130 / 64

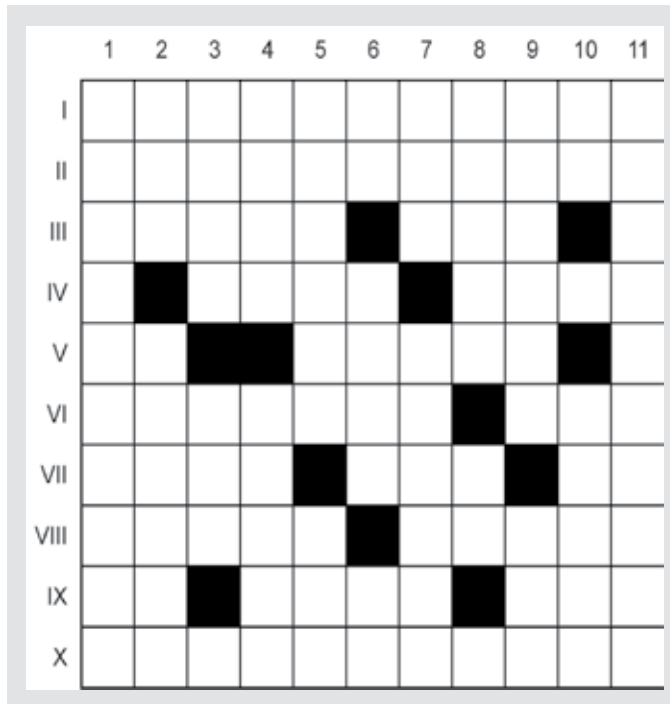
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT.

- I. Un élu au tapis.
- II. Noce.
- III. Nommée – Petite roue.
- IV. Bulles du pape ? – Disciple de Kropotkine.
- V. Une épée sans la lame ? – Mouvements d'eau de la droite.
- VI. Hydrocarbure – Bain ou refuge.
- VII. Émit du gaz à l'envers – Résine – Note.
- VIII. Un rapport confus – Supprime.
- IX. D'un verbe qui rend l'homme propre – Va au charbon – En plein cœur.
- X. Consigner par écrit.

VERTICALEMENT.

- 1. Meuble, femme ou oiseau.
- 2. Pomme – Était contre les Alliés dans l'Allier.
- 3. Un petit peu – Gaz de bec.
- 4. Sans dessus et sans dessous – Écriture.
- 5. Mouche – Des cailloux..
- 6. Possessif – Veste prussienne – Se la coule douce en Amazonie.
- 7. Chanson dans le vent ? – Se rendre pour surmonter une défaillance.
- 8. Propre aux Anglais – Pigeonné.
- 9. Plaine lointaine – Au pied ou à la chasse.
- 10. En plein cœur – Brouillard épais.
- 11. Un violent ou un rusé.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

			5	1	6			
		4	9	6				7
7	1		2	3	9			
	4	2		1	3			
		3		4	8			
	6		7		4	9		
		5		8	4		7	9
4			5	9	2			
	9	1		7				

Moyen

5	4		2			3		
7							2	
			9	6	8			7
3	9					6		4
		1				7		
6	7						8	3
9	4	8	2					
	1							8
	3		4				7	9

Difficile

8			4					7
	3	4	5					
		9	7		1			4
	4		3	1				
	1						7	
			2	7		1		
	7		2	6	5			
				5	8	3		
4			9					6

Expert

	2			6				
		8		1				3
9	1		2					
					2	9	4	
				1	7	8		
	8	3	4					
				5		2		6
3				6		5		
			9				7	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

9	4	1	6	8	5	2	7	3
6	8	2	3	1	7	4	5	9
3	5	7	9	2	4	6	1	8
4	3	9	1	5	2	8	6	7
8	1	5	7	3	6	9	2	4
7	2	6	4	9	8	5	3	1
5	9	3	2	4	1	7	8	6
1	6	8	5	7	9	3	4	2
2	7	4	8	6	3	1	9	5

Moyen

1	4	5	6	9	2	7	8	3
3	6	8	1	5	7	9	2	4
9	7	2	4	3	8	5	6	1
6	2	7	9	4	1	3	5	8
5	9	4	3	8	6	2	1	7
8	1	3	2	7	5	4	9	6
4	5	6	8	2	3	1	7	9
7	3	1	5	6	9	8	4	2
2	8	9	7	1	4	6	3	5

Difficile

2	8	5	4	1	9	7	6	3
1	7	3	6	5	8	2	9	4
9	6	4	2	7	3	8	1	5
3	9	8	5	4	7	1	2	6
7	5	6	3	2	1	9	4	8
4	1	2	8	9	6	5	3	7
5	4	9	7	3	2	6	8	1
6	2	7	1	8	4	3	5	9
8	3	1	9	6	5	4	7	2

Expert

6	4	3	9	7	2	5	1	8
5	7	2	8	6	1	9	4	3
8	1	9	4	5	3	2	7	6
3	8	7	5	9	6	4	2	1
2	5	1	3	8	4	7	6	9
9	6	4	1	2	7	3	8	5
7	3	6	2	1	9	8	5	4
4	2	5	6	3	8	1	9	7
1	9	8	7	4	5	6	3	2

La position de change des banques à un plus bas de 5 mois

La position de change des banques continue de se contracter pour atteindre, en milieu de semaine, 3,8 milliards de dirhams (MMDH), soit son plus bas niveau depuis septembre 2020, selon Attijari Global Research (AGR).

Cette situation s'explique par une continuité de l'afflux, amplement anticipé, des opérations import sur le marché des changes marocain, précise AGR dans sa note hebdomadaire "Weekly MAD Insights – Currencies".

Les conditions de liquidité de cette semaine ont induit un resserrement visible du spread entre le cours de référence et le cours central du dirham de 32,1 points de base (pbs) en une semaine, soit à -3,58%, fait savoir la même source. Et de poursuivre que le dirham se déprécie de 0,47% face au dollar, à 8,94 contre 8,90 une semaine auparavant. La variation de la parité USD/MAD s'explique par un effet marché de +0,33% conjugué à un effet panier de +0,14%, rapporte la MAP.

Côté volatilité, les analystes d'AGR anticipent un effet de rattrapage visible des flux import au cours des semaines à venir. Celui-ci devrait alimenter la volatilité de la parité USD/MAD. "Nous relevons un intérêt de plus en plus vif de la part des Corporates importateurs pour la mise en place de stratégies de couverture sur le MAD sur des horizons de 3 mois", ajoutent-ils.

Par ailleurs, ces analystes font savoir que la prévision d'une dynamique plus importante des flux import sur le marché des changes marocain, combinée à une initiation du mouvement de dépréciation du dirham face au dollar et à l'euro au cours de cette semaine, les incite à maintenir inchangé leur scénario de dépréciation du dirham sur leur horizon de prévision.

La monnaie nationale devrait ainsi se déprécier face au dollar et à l'euro à horizons 1, 2 et 3 mois par rapport aux cours actuels. Elle se déprécierait face au dollar de 0,5%, 0,7% et 0,9% à horizons 1, 2 et 3 mois. La parité USD/MAD se situerait à 8,98, 9,00 et 9,02 à horizons 1, 2 et 3 mois, contre 8,94 actuellement.

Face à la devise unique, les niveaux de dépréciation du dirham atteindraient 0,4%, 0,6% et 0,8% à horizons 1, 2 et 3 mois. Par conséquent, la parité EUR/MAD s'établirait à 10,87, 10,89 et 10,91 contre un cours actuel de 10,83.

Le déficit commercial du Maroc continue de se résorber



Le déficit commercial du Maroc s'est de nouveau résorbé. Selon les chiffres publiés récemment par l'Office des changes, il s'est réduit de 32,7% à 5,4Mds de DH, au premier mois de l'année 2021. Tandis que le taux de couverture a enregistré une amélioration de 7,8 points, soit une progression de 68,4%.

En glissement annuel, les données recueillies par l'Office des changes et publiées dans son bulletin sur les indicateurs des échanges extérieurs de janvier 2021 laissent apparaître une baisse des exportations de 5,2% (1,3Md de DH) moins importante que celle de 16% des importations (6,7Mds de DH).

Plus en détail, l'Office explique que « la baisse des importations de biens fait suite au recul des importations de la totalité des groupes de produits en l'occurrence, des produits énergétiques (-2.029MDH), des biens d'équipement (-1.772MDH), des demi-produits (-1.117MDH), des produits finis de consommation (-1.104MDH), des produits alimentaires (-460MDH) et des produits bruts (-202MDH) ».

Dans son dernier bulletin mensuel, l'Office fait état de la réduction de 30,4% de la facture énergétique au terme du mois de janvier dernier, suite à « la baisse des approvisionnements en gaz-oils et fuel-oil (-1.732MDH) due au recul des prix de 31,4% (3.907 DH/T à fin janvier 2021 contre 5.694 DH/T un an auparavant), conjugué à la baisse des quantités

importées (-22,5%) : 504mT à fin janvier 2021 contre 650mT à fin janvier 2020 ».

La même source indique que la baisse des importations des biens d'équipement, qui ont atteint 9.029MDH à fin janvier 2021 contre 10.801MDH à fin janvier 2020, s'explique principalement par le recul des achats des moteurs à pistons (-264MDH) et ceux des voitures utilitaires (-248MDH).

En baisse de 12,3%, les approvisionnements en produits finis de consommation reculent en raison essentiellement du repli « des achats des parties et pièces pour voitures de tourisme (-14,7%) et ceux de voitures de tourisme (-9,7%) ».

En parallèle, les exportations accusent une baisse de 5,2% (1.319MDH) pour atteindre

23.981MDH à fin janvier contre 25.300MDH un an auparavant.

Après analyse de l'évolution des échanges commerciaux, il apparaît que cette baisse touche principalement les ventes du secteur de l'automobile, du textile et de l'aéronautique.

Concernant les exportations du secteur automobile, l'Office indique qu'elles se sont établies à 6.912MDH à fin janvier 2021 contre 7.816MDH une année auparavant.

Cette évolution correspond à une baisse de l'ordre de 11,6% (904MDH). Elle est attribuée principalement au « recul des ventes du câblage (-12,2% ou -397MDH) et de la construction (-14,3% ou -389MDH) », indique l'Office des changes soulignant que la part de ce secteur dans le total des exportations s'élève, ainsi, à 28,8% à fin janvier 2021 contre 30,9% un an auparavant.

S'agissant des exportations du secteur du textile et cuir, les chiffres montrent qu'elles ont reculé de 16,2% (476MDH) pour atteindre 2.462MDH à fin janvier 2021 contre 2.938MDH à fin janvier 2020.

A en croire le bulletin des indicateurs des échanges extérieurs, les exportations de ce secteur ont été affectées principalement par le recul des ventes des vêtements confectionnés (-299MDH) et celles des chaussures (-100MDH).

Soulignons que les ventes du secteur aéronautique reculent, pour leur part, de 24,8%.

Selon le bulletin de l'Office, la

baisse des exportations (-5,2%) est atténuée essentiellement par la hausse des ventes des phosphates et dérivés et celles des autres extractions minières.

En effet, les exportations du secteur affichent une hausse de 12,6% à fin janvier 2021 provenant principalement de l'accroissement des ventes de l'acide phosphorique de 44,8% (317MDH) et celles des engrais naturels et chimiques de 13,1% (234MDH). Alors que celles des exportations des phosphates baissent de 27,9% (164MDH).

Ainsi, « la part de ce secteur dans le total des exportations gagne 2,2 points passant de 12,2% à fin janvier 2020 à 14,4% à fin janvier 2021 », souligne-t-on.

Notons enfin que les exportations du secteur « agriculture et agroalimentaire » et celles du secteur « électronique et électricité » enregistrent une quasi stabilité à fin janvier 2021. Une évolution qui s'explique par « la baisse des ventes de l'agriculture, sylviculture, chasse de 77MDH compensée, toutefois, par la hausse des ventes de l'industrie alimentaire (+70MDH) », relève-t-on de même source.

Alors que la balance des échanges de services affiche parallèlement un excédent en baisse de 44,7% (3.583MDH).

« Cette baisse s'explique à hauteur de 70,9% par la chute des recettes voyages, principale composante des exportations de services », précise le bulletin.

Alain Bouithy



La baisse des exportations est atténuée essentiellement par la hausse des ventes des phosphates et dérivés

Hausse des ventes de voitures neuves à fin février

Les ventes de voitures neuves au Maroc se sont chiffrées à 27.446 unités au titre des deux premiers mois de cette année, en hausse de 6,23% par rapport à fin février 2020, ressort-il des statistiques mensuelles de l'Association des importateurs de véhicules automobiles au Maroc (AIVAM).

Par segment, le nombre des nouvelles immatriculations de véhicules particuliers s'est établi à 24.221 unités, en progression de 5,34% par rapport à fin février 2020, tandis que celui des véhicules utilitaires légers s'est chiffré à 3.225 unités (+13,4%), selon la même source.

La marque Dacia occupe toujours la première marche du podium des voitures particulières, avec une part de marché de 29,23%, soit 7.081 nouvelles immatriculations depuis le début de l'année (+1,33%), suivie de Renault qui a écoulé 3.119 nouvelles unités (part de marché de 12,08%), de Hyundai (2.068 unités et 8,54% en part de marché) et de Peugeot

(1.785 véhicules et part de marché de 7,37%).

En ce qui concerne les véhicules utilitaires légers (VUL), les ventes de la marque chinoise Dongfeng Sokon (DFSK) ont bondi de 52,38% à 704 unités, soit une part de marché de 21,83% sur la période, devançant Ford (406 immatriculations et une part de 12,59%) et Mitsubishi (341 unités et 10,57%).

S'agissant des ventes des voitures "Premium", Audi a écoulé 547 unités à fin février 2021, soit une part de marché de 2,26%, suivie de BMW avec 423 unités (1,75%) et de Mercedes avec 440 véhicules (1,82%).

Sur le seul mois de février, le nombre des nouvelles immatriculations s'est établi à 14.111 unités, en hausse de 5,84% par rapport au même mois une année auparavant. La répartition par segment fait ressortir une hausse des VP de 6,25% à 12.542 unités et des VUL de 2,62% à 1.569 unités.

Managem améliore son chiffre d'affaires de 4%

Le chiffre d'affaires (CA) consolidé de Managem s'est établi à 4,72 milliards de dirhams (MMDH) à fin décembre 2020, en progression de 4% par rapport à la même période de l'année précédente.

Dans un communiqué sur ses indicateurs trimestriels, le Groupe minier indique avoir "poursuivi sa stratégie de croissance et engagé un CAPEX de près de 2,25 MMDH en 2020", en hausse de 19% par rapport à une année auparavant.

A cet égard, poursuit la société, environ 50% ont été alloués au projet aurifère TRI-K en Guinée.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires au titre du quatrième trimestre 2020 est en recul de 6%, ajoute la même source, notant que cette régression résulte essentiellement du recul des productions des métaux précieux, compensé partiellement par l'amélioration des cours de l'argent et de l'or.

De son côté, l'endettement net consolidé s'est établi à 5,50 MMDH, en hausse de 1,33 MMDH par rapport à fin 2019, marqué par l'effort d'investissement du Groupe pour accompagner les projets de développement en Afrique.

Le CDM réalise un RNPG de 190,3 MDH en 2020

Le résultat net part du groupe (RNPG) de Crédit du Maroc (CDM) s'est établi à 190,3 millions de dirhams (MDH) au titre de l'année écoulée, en baisse de 62,6% par rapport à 2019.

Le résultat brut d'exploitation, lui, s'est situé à 1,06 milliard de dirhams (MMDH), en retrait de 4,5% par rapport à l'exercice précédent, indique CDM dans un communiqué, précisant que ce recul s'explique par la hausse des charges générales d'exploitation qui reste limitée à 2,2%, tenant compte du don de 85 MDH de la banque au Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Le coefficient d'exploitation s'accroît de 53,8% en 2019 à 55,4% en 2020, soit une hausse de +166 points de base (pbs). Re-traité du don, ce coefficient ressort

à 51,9%, en amélioration de 190 pbs par rapport à 2019.

Sur le volet des investissements, CDM a engagé sur l'année écoulée un montant total de 344,3 MDH, porté pour l'essentiel par les projets IT et le projet du nouveau siège "Les Arènes", rapporte la MAP.

En outre, le groupe bancaire fait savoir que le coût du risque consolidé a enregistré, à fin 2020, une augmentation de 124,7% à 721,7 MDH, soit une hausse annuelle du taux de coût du risque de 90 points de base à 164 points de base. Cette hausse provient, essentiellement, de l'intégration des impacts de la crise de la Covid-19 dont une part significative de provisionnement des encours sains, souligne la même source, ajoutant que grâce à sa politique prudente de provisionnement, CDM voit son taux de couverture s'accroître de 2,6 points de pourcentage à 93,4%.

Concernant le produit net bancaire (PNB) du Crédit du Maroc, il a accusé un léger repli de 0,9% à 2,38 MMDH, en raison principalement de la diminution de la marge sur commissions de 8,1% à 385,5 MDH. Cette évolution est liée notamment à la baisse des flux en agence et des flux monétiques en lien avec le confinement et au recul de l'activité import/export.

La marge nette d'intérêt s'est, quant à elle, élevée à près de 1,86 MMDH, soit une augmentation de 0,3% par rapport à l'exercice



2019. Cette croissance est portée par la bonne orientation des capitaux gérés et l'optimisation du coût de la ressource.

Pour ce qui est du résultat des opérations de marché, il a progressé de 5,4% à 226,3 MMDH grâce à la bonne tenue de l'activité de change.

Par ailleurs, CDM indique que ses emplois clientèle ont enregistré un repli limité de 0,7% à 43,89 MMDH par rapport à l'exercice 2019. En dépit du contexte de la crise actuelle, les crédits aux particuliers se montrent résistants en clôturant l'année 2020 avec des encours quasi-stables (-0,4%).

Cette évolution est portée principalement par les crédits à l'habitat, dont l'encours s'accroît de 2,1%. En revanche, les crédits à la consommation se replient de 9,3%.

Pour leur part, les crédits aux entreprises parviennent à limiter l'impact de la crise sanitaire au cours de l'année 2020 en contenant leur baisse à 0,3% pour s'établir à 23,01 MMDH. Les crédits à court terme ont, de leur côté, augmenté de 10,1%, mais les crédits à l'équipement et les encours de crédit-bail ont reculé respectivement de 9,2% et de 9,4%, en lien avec le report des projets d'investissement induit par la crise économique.

S'agissant de la collecte clientèle, CDM a généré des ressources bilan en appréciation de 1,6% à 44,52 MMDH comparativement à 2019. Cette performance reflète l'épargne de précaution des particuliers et entreprises et se retrouve essentiellement dans la hausse des comptes à vue de 5,7% et celle des comptes d'épargne de 0,9%. Hors dépôts à terme qui enregistrent

une baisse de 31,7%, la collecte bilan du Crédit du Maroc affiche une progression de 4,2%.

Les ressources hors bilan ont progressé de 12,2%, portées conjointement par l'évolution des organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) de 14,6% et de l'assurance vie de 7,8%.

En dépit d'une conjoncture économique difficile, les primes collectées en assurance non vie parviennent à terminer l'année 2020 sur une hausse de 0,2% grâce à la diversification de l'activité.

Cette croissance découle, notamment, de la bonne tenue des branches assurance des emprunteurs (+1,7%) et dommage (+2,8%). A contrario, la prévoyance et l'assistance s'inscrivent en baisse de 4,5% et 6,4% respectivement.



Le résultat brut d'exploitation en retrait de 4,5% par rapport à l'exercice précédent

Repli des revenus agrégés des sociétés cotées au dernier trimestre de l'année écoulée

Les revenus agrégés des sociétés cotées en Bourse de Casablanca se sont établis à 61 milliards de dirhams (MMDH) au 4ème trimestre de l'année écoulée, en repli de 6,7% par rapport au T4-2019 et ce, en dépit de la poursuite de la reprise de l'activité économique post-confinement, indique Attijari Global Research (AGR).

Cette contre-performance intervient après une quasi-stagnation des revenus au T1-2020 à +0,5%, suivie de deux baisses successives au T2 et au T3 de -10,5% et -4,5%, fait savoir AGR dans son récent "Research report - Equity".

Plus en détail, 50 sociétés cotées parmi les 71 ayant publié leurs résultats au terme de ce dernier trimestre de l'année 2020 accusent une contraction de leur chiffre d'affaires (CA) contre 43 lors du T3-2020, précise la même source.

Ainsi, les analystes d'AGR soulignent que les secteurs de l'immobilier, de l'énergie, des banques et du BTP ont pâti, durant le T4-2020, d'un affaiblissement visible de la demande par rapport à l'année 2019. En effet, leurs revenus trimestriels ont reculé de respectivement 1,5 MMDH, 1,3 MMDH, 440 millions de dirhams (MDH) et 199 MDH. À l'opposé, les secteurs de l'automobile

et des télécoms enregistrent une appréciation relative de leurs revenus, relèvent-ils, notant qu'il s'agit d'une hausse de 104 MDH et de 62 MDH respectivement.

En outre, ce rapport fait également ressortir que le CA agrégé de la cote s'établit à 239,8 MMDH en 2020 contre 252,7 MMDH en 2019, soit un recul de 5,1%. Sur la base du poids capitalistique des différents secteurs cotés, deux constats se profilent. En effet, 10 secteurs cotés, représentant 38% de la capitalisation du marché, accusent des baisses plus ou moins sensibles de leur activité à fin décembre. Il s'agit de l'immobilier (-55,4%), de l'énergie (-19,6%), du BTP (-

13,0%), du ciment (-8,6%), de l'automobile (-6,9%), des sociétés de financement (-5,7%), des ports (-5,2%), des assurances (-3,4%), de l'agro-alimentaire (-2,4%) et des nouvelles technologies de l'information - NTI (-0,4%).

Le second constat est que 4 secteurs cotés, qui présentent près de 58% dans la capitalisation du marché, ont publié un CA annuel en hausse. Il s'agit de la grande distribution, des banques, des mines et des télécoms dont les revenus progressent de +5,9%, +3,0%, +1,6% et +0,7% respectivement.



Salima Louafa, la romancière dont la magie des mots fuse sous l'étreinte des doigts

Au premier contact, Salima Louafa semble cacher un mystère ineffable. Elle n'est pas diaphane parce qu'elle reflète une lumière, mais ne répond jamais à tour de bras. Milan Kundera répéterait peut-être que, romancière, elle n'aimerait pas parler d'elle-même. Pourtant, elle n'a pas rechigné à nous ouvrir la porte de son jardin secret.

Son mystère, pour le résoudre, il faut d'abord lire ses deux premiers romans : "Chairs d'argile" et "Une forme de nuit". Tout de suite, vous comprendrez que la sève de sa vie gît dans ses deux passions inséparables : la lecture et l'écriture.

La rencontrer, causer avec elle sur son amour pour la littérature et les arts et essayer, in fine, d'éplucher sa face cachée permet, à coup sûr, de se laisser emporter par une noblesse de l'âme presque ésotérique et une sobriété intellectuelle enchantée. Ses traits d'apparence sérapiques, sa frange à peu près à la Mireille Darc et son sourire simplet recèlent copieusement l'enfant qu'elle fut et la jeune femme qu'elle est aujourd'hui. Bientôt elle aura 40 ans, mais croit intrinsèquement que seule la liberté de vivre et de penser préserve la jeunesse

de l'esprit.

Son mystère disparaît quand elle dit être "convaincue que la liberté de vivre, d'être et de penser est le plus grand trésor dont puisse jouir un être humain. C'est la valeur la plus sacrée. Donc si je dois évoquer un secret, je parlerai de ma passion pour cette liberté".

Les contours de son profil, à cheval entre le roman et la gestion des ressources humaines, et sa mobilité entre Manille, Rabat ou Nairobi, lui ont valu un parcours idéal, de par sa vie romanesque, et une existence quasi-idéale, compte tenu de la perception idyllique qu'elle y associe.

Sur ce, elle observe la vie comme "un miracle" au point d'en être fascinée. Sa brutalité et le sentiment que tout peut être arraché d'un moment à l'autre l'enquiquinent aussi, mais pas jusque la faire râler de frayeur. "Nous sommes tous des équilibristes qui tâchons de faire de notre mieux. C'est sublime et effrayant à la fois", dit-elle, toujours avec un brin de philosophie.

Mais revenons-en à ses deux thrillers pour piocher davantage ses côtés obscurs, ses influences et voire même ses fantasmes littéraires. S'agit-il de beaucoup d'imagination et de talent

ou seulement des expériences et des contemplations vécues ou subies, à profusion ? "Lire... Il n'y a pas de secret", répond-elle tout bonnement. Il s'agit, selon elle, de "lire les livres que les autres ont écrits. S'imprégner de leur savoir pour développer son propre style. On ne peut pas écrire si on ne lit pas soi-même. J'écris des fictions, j'invente des personnages et des situations de vie donc j'imagine que dans ce cas, il faut avoir de l'imagination, aimer raconter des histoires et avoir un monde à soi et sa propre musique faite de mots. Jeter sa bouteille à la mer et un jour, avoir la joie immense de rencontrer un écho".

Cette bonne manie de la lecture, elle espère la transmettre à son fils de 12 ans quand il sera un peu plus grand. "J'ai vraiment hâte de le voir à 16 ans avec l'un de mes romans entre les mains! Chez nous, il y a des livres partout, dans toutes les pièces, il a de la chance de vivre entouré de tous ces trésors".

Peut-être qu'il flairera aussi un peu de "tolstoïsme" dans ses deux œuvres, car pour Salima Louafa, "Anna Karénine" est le meilleur roman jamais écrit, à fortiori qu'"il n'y a pas plus beau dans la vie que les

gens qui bravent tout pour l'amour. Je trouve cela merveilleux de pouvoir ressentir des sentiments aussi forts et de ne pas avoir peur de s'y abandonner".

Quant à l'écrivain qu'elle aimerait rencontrer, mort ou vivant, c'est Eckhart Tolle. Son livre, "le pouvoir du moment présent", a révolutionné sa manière de vivre et de penser. C'est "un véritable génie que j'aimerais remercier", espère-t-elle.

La femme qu'elle est devenue aujourd'hui, elle la doit, raconte Salima, en premier lieu à ses parents. Enfante, elle recevait des mains de sa maman les romans de la Comtesse de Ségur qui lui a ouvert le monde féérique du livre. Son père, feu Mohamed Louafa, l'écoutait, quant à lui, patiemment après sa journée de travail lui lire les textes qu'elle rédigeait. "J'ai vraiment eu le sentiment d'avoir été aimée, entourée et encouragée. Ce privilège a forgé la femme que je suis parce qu'il m'a donné la confiance nécessaire pour entreprendre les projets qui me donnent envie de réaliser mes rêves, affronter les échecs et ne pas avoir peur de me tromper ou de tomber", admet Salima Louafa, toujours fidèle à son langage épuré.

Youssef Fadel et Abdelmajid Sebbata en lice pour le Prix international du roman arabe



La Direction du Prix international du Roman arabe "Booker" a annoncé la liste des romans nommés pour l'édition 2021, dont deux oeuvres d'écrivains marocains.

Dans un communiqué, les organisateurs du prix précisent que la liste des nommés comprend 16 romans, dont "le dossier 42" d'Abdelmajid Sebbata, édité par le Centre Culturel Arabe, et "vie des papillons" de Youssef Fadel, paru aux "publications méditerranéennes".

Les 16 romans nommés et publiés durant la période allant de juillet 2019 à août 2020, ont été sélectionnés sur un total de 121 romans en lice pour décro-

cher ce prix doté d'une enveloppe de 50.000 dollars US, souligne le communiqué.

Des écrivains âgés de 31 à 75 ans représentant 11 pays ont figuré sur la longue liste du prix qui est à sa 14ème session. Les romans traitent des questions liées à la réalité du monde arabe, aux souffrances de l'Irak, à la prolifération des groupes extrémistes et au statut de la femme dans le monde arabe.

La longue liste a été choisie par un jury présidé par le poète libanais, Chawki Bazih et constitué de cinq membres, dont Safaa Jabran, professeur de langue et de littérature arabes

modernes à l'Université de São Paulo au Brésil, Mohamed Ait Hanna, écrivain et traducteur marocain, enseignant de philosophie au Centre régional d'éducation et de la formation à Casablanca, Ali El-Moqri, écrivain yéménite deux fois nommé au Prix du roman arabe, Aicha Soltan, écrivain et journaliste émiratien. Elle est aussi vice-présidente de l'Union des écrivains des Emirats arabes Unis.

Créé à Abu Dhabi, le prix est soutenu par la Fondation du "Booker Prize" à Londres et financé par le département de la Culture et du Tourisme d'Abu Dhabi.

Bouillon de culture

SoundCloud

Petite révolution dans le streaming musical: la plateforme allemande SoundCloud a annoncé mardi à l'AFP lancer, dès avril, un nouveau système de rémunération des artistes basé sur les durées d'écoute de chaque artiste, une première qui pourrait faire des émules. "C'est une demande qui revient depuis des années dans l'industrie. Nous sommes heureux d'être les premiers à apporter cette innovation pour soutenir les artistes", s'est félicité auprès de l'AFP Michael Weissman, directeur général de la plateforme.

Jusqu'ici, le fonctionnement des plateformes de streaming musicales, telles que Spotify, Deezer et SoundCloud était simple: un abonné qui paye 10 euros par mois voit une grande partie de cette somme migrer vers les artistes les plus streamés.

Connu sous le nom de "market centric" (prorata des écoutes totales), ce système, décrié par les artistes, s'oppose au modèle théorique du "user centric", qui s'appuie sur les écoutes individuelles des abonnés. Concrètement, le premier système favorise les grandes stars comme Drake ou Ariana Grande, au détriment des plus petites.



A la Berlinale, un cinéma sous influence de la pandémie



La pandémie, qui bouleverse l'industrie du cinéma et prive le public de grand écran, inspire aussi les réalisateurs: plusieurs films de la Berlinale évoquent des ambiances de fin de monde ou abordent frontalement la crise sanitaire.

Du concours principal aux sections parallèles, voici un aperçu des différentes façons dont le Covid-19 imprègne la 71ème édition du festival

de cinéma qui se tient en ligne jusqu'à vendredi.

Des clients d'une pharmacie, tous masqués, débattent de l'intérêt des mesures sanitaires prises en Roumanie: dans "Bad luck banging or loony porn", fiction tournée en pleine pandémie, le réalisateur Radu Jude intègre la contrainte des mesures sanitaires. Une double raison, selon lui: "Le film devait être

contemporain et les masques font partie de notre vie quotidienne. Je voulais capturer ce moment, trouver l'aspect anthropologique du port du masque. Ensuite je me souciais aussi de la santé des personnes concernées". "Aucun film au monde ne vaut la peine que quelqu'un attrape ne serait-ce qu'un simple rhume, et mes mauvais films encore moins", ironise le réalisateur pour qui le cinéma est un "marqueur du temps". Il dit avoir choisi les masques "comme des costumes", ornés de slogans ou de smileys, volontairement en décalage avec cette comédie acide sur l'histoire d'une enseignante rattrapée par la fuite d'une vidéo intime. Tourné avant la crise du coronavirus, le thriller de science-fiction germano-suisse "Tides", présenté dans la section "Berlinale Special", évoque une Terre en partie désertée par les humains réfugiés dans une immense station spatiale en raison de l'apparition... d'une pandémie mondiale meurtrière. Dans son deuxième long-métrage aux paysages spectaculaires, Tim Fehlbaum voulait "d'avantage offrir une expérience visuelle que scénaristique", explique-t-il à

l'AFP, sans se douter que le réel pouvait "rattraper (sa) fiction".

Il se demande néanmoins si son œuvre ne rebuttera pas les spectateurs "si la dernière chose qu'ils veulent voir est un film leur rappelant cette période déprimante". A moins qu'il suscite la curiosité: "Peut-être qu'après l'avoir vu, le public discutera encore de choses structurantes sur la situation que nous vivons". Une situation similaire pour le drame poétique "District terminal" (section "Encounters"), de l'Iranien Bardia Yadegari. Frappée par la pollution et un virus mortel, Téhéran vit dans la peur avec une population forcée à émigrer ou à vivre en quarantaine. "Le tournage s'est déroulé juste avant la pandémie (...) La tragédie devait se produire dans un avenir lointain, mais soudain, la pandémie est apparue. La catastrophe est plus proche de nous que nous ne le pensons", prévient-il.

Le Covid-19 et la façon dont il contraint les individus à des adaptations radicales a servi de source d'inspiration directe au Canadien John Greyson. Son court-métrage "International Dawn Chorus Day"

fait converser des oiseaux du monde entier sur l'application Zoom, plébiscitée depuis un an pour cause de distanciation sociale.

En s'appuyant sur un rapport accablant de l'ONG Human Rights Watch, les volatiles accusent le pouvoir égyptien de prendre le Covid-19 comme prétexte pour mettre en place des mesures d'exception visant notamment à bâillonner toute opposition au président Abdel Fattah el-Sissi. "Le contraste entre les oiseaux qui volent librement autour du monde, alors que nous subissons tous diverses formes de confinement, a été une inspiration initiale. Ensuite, le contraste a été aggravé par l'incarcération extrême que subissent tous les prisonniers égyptiens", explique son réalisateur.

La réalisatrice chinoise Shengze Zhu, auteure de "A River Runs, Turns, Erases, Replaces" (section "Forum"), a elle fait le choix de traiter frontalement du Covid. Son documentaire sans dialogue livre un portrait ambivalent de la ville de Wuhan, avant et après l'apparition des premiers cas de Covid-19 en décembre 2019.

Meryem Sebti, psychologue clinicienne

Il est important de veiller à ce que notre apport en lumière soit assuré régulièrement

Entretien

La psychologue clinicienne Meryem Sebti répond aux questions de la MAP au sujet du blues de l'hiver



Quels sont les symptômes du blues de l'hiver ?

Les symptômes de la dépression saisonnière sont très proches de ceux de la dépression "classique", à quelques différences près. On retrouve ainsi :

- Un ralentissement physique et psychique (une fatigue intense continue (du mal à sortir du lit le matin ou à démarrer la moindre activité), un ralentissement des capacités intellectuelles et cognitives, comme les difficultés de concentration ou les oublis fréquents ...)
- Une perte ou diminution significative des plaisirs habituels,
- Une humeur triste permanente
- Une dévalorisation de soi
- Des difficultés à prendre des décisions, même les plus simples
- Une irritabilité (on est à fleur de peau, on devient soupe au lait)
- Des idées noires (peu fréquentes)
- Moins fréquemment, des idées suicidaires mais de moindre intensité que dans une dépression "classique" par exemple.
- Des troubles du sommeil et de l'appétit.

Quelles en sont les causes ?

La dépression saisonnière et le blues hivernal sont en lien avec un dysfonctionnement de notre horloge biologique interne ou de notre rythme circadien plus précisément.

L'horloge circadienne, c'est ce qui va réguler diverses fonctions de l'organisme comme la température corporelle, la production d'hormones, le système veille/sommeil, la fréquence cardiaque ou encore les capacités cognitives, la mémoire et l'humeur.

C'est notre horloge interne, nichée

au cœur du cerveau, qui va contrôler et imposer notre rythme circadien. Elle est influencée par différents facteurs internes et externes, dont le plus puissant est la lumière.

Avec l'arrivée de l'automne et de l'hiver, la lumière diminue, les jours raccourcissent et les nuits sont plus longues. Certaines personnes sont sensibles à ces changements et ont plus de mal à s'y adapter. C'est-à-dire que leur rythme circadien se retrouve bouleversé, conduisant ainsi progressivement à cette symptomatologie proche de la dépression. La mélatonine, un neurotransmetteur contribuant à l'endormissement, est donc sécrétée précocement dans la journée par exemple, ce qui cause un décalage de rythme entre notre horloge interne et le monde environnant.

Y a-t-il une différence entre la dépression saisonnière et la dépression "classique" ?

La dépression saisonnière se différencie de la dépression "classique" par plusieurs points. D'abord l'intensité des symptômes comme cité plus haut, ensuite pour ce qui est des symptômes physiques comme les troubles du sommeil et de l'appétit, on observe certaines différences par rapport à la dépression "classique". Habituellement, dans cette dernière, on retrouve une perte de l'appétit et du poids, ainsi que des troubles du sommeil comme l'insomnie, les difficultés d'endormissement... tandis que dans la dépression saisonnière ou le blues hivernal, on va rencontrer de l'hypersomnie et une augmentation de l'appétit et du poids.

D'un autre côté, la symptomatologie de la dépression "classique" n'est pas influencée par le changement de

climat et va s'installer dans le temps, tandis que la dépression saisonnière va disparaître comme elle est apparue, avec l'arrivée du printemps, pour réapparaître l'an prochain.

C'est ce caractère saisonnier surtout qui permet de les différencier. Dans le cas qui nous intéresse, les symptômes vont apparaître en automne et s'accroître en début d'hiver, avec l'arrivée du mauvais temps. Ils vont ensuite disparaître dès le retour du printemps et du beau temps.

Il est donc important de poser le bon diagnostic puisque la prise en charge est différente.

Comment prévenir le blues de l'hiver ?

Pour prévenir la dépression saisonnière ou le blues hivernal, une hygiène de vie saine et un apport en lumière peuvent énormément aider. Ainsi, pour la première, il s'agit de manger et de dormir de façon équilibrée et selon les besoins de chacun, mais aussi de pratiquer une activité sportive régulièrement, de préférence à l'extérieur. Ces recommandations permettent de rester en bonne santé toute l'année mais elles gagnent à être pratiquées avec plus d'assiduité dès l'automne.

En second lieu, il est important de veiller à ce que notre apport en lumière soit assuré régulièrement. Rien ne vaut le naturel pour cela. Il suffit de s'organiser de manière à sortir quotidiennement, ou en tout cas de s'exposer à la lumière du jour dès le matin ou en tout début d'après-midi. Il est également recommandé d'éviter caféine et alcool en fin de journée, de diminuer l'exposition à la lumière le soir et de supprimer toutes sortes d'écrans au moins une heure avant le moment du coucher.

Comment s'en sortir ?

Le traitement va dépendre de la sévérité de la dépression et de son impact sur la qualité de vie de la personne qui en est atteinte. Les antidépresseurs ne sont recommandés qu'en ultime recours, dans les formes les plus sévères ou quand les traitements habituels ont échoué. Associée à une psychothérapie, la photothérapie (ou l'루미노thérapie) a démontré son efficacité dans le traitement de la dépression saisonnière à travers le monde, avec une nette amélioration de l'état de santé en quelques jours seulement.

Elle représente aujourd'hui le traitement de référence pour les pathologies liées à une perturbation de notre horloge biologique interne, notamment les troubles du sommeil, l'anxiété ou la dépression.

La photothérapie va donc permettre de corriger le décalage de sécrétion de la mélatonine, et ce en agissant directement sur notre horloge biologique interne. Cette thérapie consiste en une exposition à une lumière de forte intensité, pendant une durée et à un horaire particuliers qui vont dépendre de la personne et de la sévérité de son trouble. Le protocole clinique doit être mis en place par un médecin spécialiste formé à la chronobiologie.

Si ce traitement est efficace, il est également possible de le renouveler chaque année, dès que les premiers symptômes commencent à apparaître.

Par ailleurs, l'instauration d'une hygiène de vie saine, notamment une hygiène de lumière, est nécessaire parallèlement à la photothérapie, et ce afin d'en optimiser les effets et de prévenir les rechutes.

Sofia Hammoucha, une touche marocaine dans le monde de la finance



Après avoir débarqué “par accident” au monde de la finance, la Marocaine Sofia Hammoucha a signé, malgré son jeune âge, un parcours des plus réussis à Singapour, le futur hub mondial de la Fintech.

Si le hasard l’a interpellée, elle qui rêvait d’être médecin, pour faire une carrière dans le secteur bancaire, son ascension professionnelle au sein du Groupe “BNP Paribas” à Singapour n’avait rien de fortuit, mais plutôt le fruit d’une persévérance irréprochable.

La jeune Sofia, un pur produit du système public marocain jusqu’à la licence, a fini par intégrer l’Université de la Sorbonne pour l’obtention d’un diplôme d’études supérieures spécialisées (DESS) qui a favorisé son accès au marché financier international. Après avoir passé une décennie en France, la responsable de “transaction Banking” avait saisi en 2010, accompagnée de son mari, une opportunité d’expatriation à la Cité-État.

“Mon mari a eu une opportunité de travail et nous n’avons pas hésité une seconde. Je connaissais déjà le pays de par mes voyages d’affaires. Nous étions attirés par le climat, la beauté de la ville et sa sécurité pour élever des enfants”, a confié cette quadragénaire dans un entretien accordé à la MAP.

La native de Casablanca qui a décroché son bac à 16 ans a entamé à 20 ans son parcours professionnel, ce qui lui a permis d’être souvent parmi les

plus jeunes dans son milieu de travail, notamment aujourd’hui où tous les “pairs” ont plus de 50 ans, pour les plus jeunes.

“C’est difficile souvent d’expliquer que l’expérience compte mais qu’elle n’est pas toujours liée à l’âge”, a poursuivi cette femme de finances qui a pu gérer plusieurs équipes et naviguer dans un environnement professionnel multiculturel.

La gestion du multi-culturalisme est souvent un grand défi dans la carrière de l’expatrié, qui se trouve parfois déchiré entre ses origines et son pays d’accueil, a-t-elle reconnu, estimant que la gestion du quotidien et des dossiers difficiles est très liée à l’approche culturelle des sujets et du conflit.

“Mon insertion professionnelle a pris beaucoup de temps et a été faite graduellement. Notre héritage marocain d’hospitalité, du vivre ensemble et du multi-culturalisme (mon père est amazigh et ma mère est arabe) m’ont aidée à trouver les mots et le chemin d’intégration”, a admis la maman de d’Izza (10 ans) et d’Adam (7 ans).

Curieuse par nature, Sofia est une femme attentionnée, une qualité qui a facilité significativement son intégration dans le milieu professionnel, même si elle essaie d’allier toujours exigence et empathie.

“C’est vrai que je demande beaucoup à mes équipes et à mes proches, mais, en contrepartie, je suis toujours présente pour les aider au quotidien et

aller à la bataille quand il le faut”, a soutenu la spécialiste en finance qui a décroché en 2020 le titre “Transaction Banker of the Year” décerné par “The Asset Triple A”.

“Je ne m’y attendais pas. C’est un award auquel on ne soumet pas de candidature et nous ne sommes pas directement évalués. C’est d’autant plus important dans notre domaine”, a commenté Sofia, fière de cette reconnaissance dans un milieu où ceux qui changent de banques souvent sont plus connus sur le marché, elle qui a passé une vingtaine d’années dans la même banque.

Plus sereine que jamais, l’expatriée marocaine est loin de chercher à impressionner par ce prix ou à prouver quoi que ce soit. Toutefois, son timing en pleine crise épidémique compte énormément pour elle.

“A cause de la Covid-19, le niveau de stress est bien entendu plus haut au vu de la situation économique et la gestion très serrée du risque, tandis que le manque de visibilité sur la fin de cette pandémie a fini par peser sur le moral de tous”, a admis la jeune Marocaine, précisant qu’elle a, en revanche, réussi à passer plus de temps en famille en mode confinement suite aux restrictions sur les voyages.

S’agissant de son attachement et son amour pour la mère patrie, Sofia a précisé qu’elle veille à les nourrir à chaque fois que l’occasion se présente, en contribuant notamment par son savoir-faire et ses acquis profes-

sionnels dans le cadre de “MorCham Singapore”, une pépinière des hautes compétences marocaines établies à la Cité-État.

“J’ai participé à un groupe de réflexions sur les investissements en start-up marocaines et un possible fonds d’investissements à capitaux marocains résidant à l’étranger”, a souligné l’experte financière, faisant savoir qu’elle est à l’écoute de toute proposition d’investissement directe et sérieuse dans le pays.

En s’adressant à la femme marocaine, cette passionnée de la danse classique a appelé à concilier grande carrière et vie de famille, avouant qu’être mère n’est pas insurmontable si on accepte un constat simple: l’équilibre permanent vie pro/vie perso n’existe pas! Il faut, selon Sofia, savoir jongler entre les périodes où le travail prendra le dessus car c’est le moment d’investir dans sa carrière au vu d’opportunités qui se présentent, et d’autres périodes où les enfants et la famille devront être prioritaires.

“La décision la plus importante de votre vie est le choix de votre partenaire. Choisissez les yeux ouverts quelqu’un qui vous porte, qui croit en vous et qui vous considère comme un partenaire et non pas seulement une épouse. Mon mari est mon meilleur ami, mon partenaire et le père de mes enfants”, a-t-elle conclu avec un ton serein.

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU



DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT,
DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TAZA.

AVIS RECTIFICATIF

Messieurs les entrepreneurs sont informés que :

- D'une part l'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 07/2021 du 24 Mars 2021 à 10h relatif aux travaux d'élargissement et de renforcement de la RP5420 du PK0+000 au PK 11+350. Province de Taza, publié au journal Libération le 01 Mars 2021 sous n° 9254, prévoit une visite des lieux le 15 Mars 2021 à 10 h, le lieu de rendez-vous est la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taza (Service Infrastructure). Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.
- D'autre part le dossier technique est complété également par la qualification suivante :

Secteur		Qualification		Classe
B	Travaux routiers et voirie urbaine	B.6	- Assises traitées et enrobés à chaud	1

N° 1788/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Sidi Ifni
Commune de Sidi Ifni

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maître d'Ouvrage : COMMUNE DE SIDI IFNI
Année Budgétaire : 2021

Le Programme Prévisionnel des Marchés que le Président du Conseil Communal de SIDI IFNI envisage de lancer au titre de l'Année Budgétaire 2021 est comme suit :

Type des Travaux/Fournitures ou Services	Objet des travaux/Fournitures ou Services	Lieu d'Exécution	Mode de Passation	Période prévue pour le lancement	Coordonné es du service concerné	Réservés à la P.M.E
TRAVAUX :						
Aménagement	Aménagement du parc communal	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre	Bureau des Marchés	x
Entretien	Renforcement du réseau d'éclairage public : installation de poteaux et câblage	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre		
Aménagement	Aménagement des quartiers sous-équipés de la ville de Sidi Ifni	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre		
Aménagement	Construction des accès menant à la plage de Sidi Ifni	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre		
Aménagement	Aménagement du parc communal (ancien parc zoo)	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre		x
FOURNITURES :						
Matériaux	Achat de ciment, trottoirs et carreaux	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre	Bureau des Marchés	x
Matériel	Achat de matériel d'entretien du réseau d'éclairage public	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre		x
Matériel	Achat de matériels roulants	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre		
Matériel	Acquisition de matériel informatique et logiciels	Ville de Sidi Ifni	A.O.O	1ère Semestre		x

N° 1787/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-
tique et de l'Eau
DIRECTION
GENERALE DE LA ME-
TEOROLOGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 04/2021/DGM
Le présent Appel d'offres est
réservé à la petite et moyenne
entreprise nationale.

Le 07/04/2021 à 10h00, il sera
procédé, dans les bureaux de
la Direction Générale de la
Météorologie, en face de la
préfecture Hay Hassani Casa-
blanca à l'ouverture des plis
relatifs à l'appel d'offres ou-
vert sur offres de prix

n° 04/2021/DGM, relatif à la
fourniture de produits chi-
miques pour le réseau d'ob-
servation et d'insémination
du programme AL-GHAIT
(Préfecture Beni Mellal).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service des
Marchés publics de la de la
Direction Générale de la Mé-
térologie en face de la préfec-
ture Hay Hassani Boite
Postale 8106 à Casablanca, il
peut également être télé-
chargé à partir du portail des
marchés publics (www.mar-
chespublics.gov.ma)

-Le cautionnement provisoire
est fixé à la somme de : 8
000,00 dhs (Huit Mille di-
rhams).

-L'estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de:

306 000,00 Dirhams TTC
(Trois Cent Six Mille Dhs
TTC).

-Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du dé-
cret n°2.12.349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

⌋ Soit déposer contre récé-
pissé leurs plis dans le Service
des Marchés public de la Di-
rection Générale de la Météo-
rologie en face de la préfec-
ture Hay Hassani à Ca-
sablanca.

⌋ Soit les envoyer par cour-
rier recommandé avec accusé
de réception au Service pré-
cité;

⌋ Soit les remettre au prési-
dent de la commission d'ap-
pel d'offres au début de la
séance et avant l'ouverture
des plis.

⌋ Soit les transmettre par voie
électronique conformément
aux dispositions de l'arrêté du
ministre de l'économie et des
finances n°20-14 du 08 Kaada
1435 (04 Septembre 2014) re-
latif à la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics

Les pièces justificatives à four-
nir, sont celles prévues par
l'article 9 du règlement de
consultation.

N° 1786/PA

EXPRO
PLASTIC SARL

Dissolution anticipée
I- Selon la décision de Mr.RE-
DOUANE NASYF, en tant
que Cogérant associé de la So-
ciété « EXPRO PLASTIC
SARL » en date du
25/01/2021, il a été décidé :

• La dissolution anticipée de
la société « EXPRO PLASTIC
SARL », suite à la mauvaise
conjoncture économique, et à
une crise financière de la tré-
sorierie de la société, et malen-
tendu entre les associés.

• Les associés nommés en
qualité de liquidateur, Mr.RE-
DOUANE NASYF

• Les associés décide que la
dissolution anticipée de la so-
ciété ne produit ses effets,
à l'égard des tiers, qu'à compter
de la date à laquelle elle est
publiée au registre de com-

merce.

• Le siège de liquidation est
fixé au : BD AL MAGHREB
AL ARABI IMM ZBAIRI
2EME ETAGE BP 98 AIN
HARROUDA MOHAMME-
DIA

II- Le dépôt légal a été effectué
au secrétariat-greffe du Tribu-
nal de première instance Mo-
hammedia23/02/2021 sous
le N°495.

III- Le déclaration de dissolu-
tion anticipée de la dite société
à été effectuée au niveau du
registre du commerce au Tribu-
nal de première instance
Mohammedia23/02/2021so
us le N°26007.

N° 1783/PA

ALSER AUTO
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en
date du 08/02/2021, il a été
établi les Statuts d'une Société
SARL dont les caractéris-
tiques sont les Suivantes:

Dénomination : ALSER AUTO

Forme Juridique : Société A Responsabilité Li-
mitée

Objet: MECANICIEN REPA-
RATEUR, MARCHAND EN
GROS PNEUMATIQUES.

Siège Social : GROUPE ATTA-
KADOUME GH 2-17 2eme
ETC SIDI BERNOUSSI, CA-
SABLANCA.

DUREE : 99 ans.

Capital Social :

Fixée à 100.000,00 DHS (Cent
Mille Dirhams) divisé en 1000
Parts Sociales de 100 Dhs cha-
cune : • Mr KHAY MOHAM-
MED..... 500 Parts
Sociales.

• Mr HATTOUTE RE-
DOUANE..... 500 Parts
Sociales.

GERANCE :

* M. KHAY MOHAMMED,
cogérant de la Société.

* M. HATTOUTE RE-
DOUANE, cogérant de la So-
ciété

Le dépôt légal a été effectué
au tribunal de Commerce de
Casablanca le 26/02/2021
Sous le N° 767768 La Société
est immatriculée au RC sous
N° 492185.

N° 1784/PA

STE « JAWDA AT »

SARL AU

Le soussigné :

Mr TALHAOUI ABDERRA-
ZAK L'associé unique de la
société «JAWDA AT» SARL
AU a décidé de constituer
une société avec les caractéris-
tiques suivantes :

DÉNOMINATION : STE
JAWDA AT.

FORME JURIDIQUE : S. A. R.
L. A.U

CAPITAL SOCIAL : 10 000,
00 DH souscrit et libère inté-
gralement, soit 100 parts

De 100 DH chacune

OBJET(Sommaire) : 1/EN-
TREPRENEUR DE TRA-
VAUX DIVERS OU
CONSTRUCTIONS.

2/PROMOTEUR IMMOBI-
LIER

3/EFFECTUANT ACHAT
ET VENTE D'IMMEUBLES
OU AUTRES OPERATIONS
IMMOBILIERS

SIEGE SOCIAL : BD EL
MOUHAHIDINE IMM TRE-
SOR N°1 OUDJA.

APPORTS : Mr TAL-
HAOUI ABDERRA-
ZAK.....10 000,00 DH

TOTAL.....10 000,00 DH

GERANCE : est nommé
comme gérant de la dite so-
ciété Mr TALHAOUI ABDE-
RAZAK La société sera
engagée par la signature de
Mr TALHAOUI ABDERRA-
ZAK C.I.N F 505333

Dépôt au GREFFE du Tribu-
nal de Commerce D'Oujda Le
01/03/2021 Sous le numéro
718.

N° 1785/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MÉTÉOROLOGIE
Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal
EN-S-03-03-03
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02/2021/DRMCE
Le présent Appel d'offres est réservé à la petite et moyenne entreprise nationale
Le 20/04/2021 à 10h00heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est,

mise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix n° 02/2021/DRMCE, pour :
La fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'automatisation de l'observation météorologique de l'aéroport de Zagora et sa maintenance (Préfecture de Zagora).
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés

publics (www.marchespublics.gov.ma)
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 25000,00 Dhs (Vingt Cinq Mille Dirhams).
-L'estimation du marché établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Offre de base : 2332800,00 Dirhams TTC (Deux Millions Trois Cent Trente Deux Mille Huit Cent Dirhams Zéro Centimes TTC).
Offre de la maintenance : 315600,00 Dirhams TTC (Trois Cent Quinze Mille Six Cent Dirhams Zéro Centimes TTC).
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux

dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2.12.349 relatif aux marchés publics.
- Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Bureau des Affaires Administratives et Financières de la Direction Régionale de la Météorologie Centre Est à Beni Mellal, sise à Hay Laymoune, lotissement Mounjid, n° 15, Beni Mellal.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N° 20-14 du 08 Kaada 1435 (04 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
Il est prévu une visite des lieux le 31/03/2021 à 10h00
Les pièces justificatives à

fournir, sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.
N° 1793/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TETOUAN
RERCLE DE TETOUAN
CAIDAT
DE BENI HASSAN
COMMUNE T. AL HAMRA
APPEL D'OFFRE OUVERT
N° : 01/2021
Le : 31/03/2021 à 11 h du matin , il sera procédé, dans le bureau de président de la commune Al Hamra à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : Electrification 1° catégorie des groupes de logements relevant de la C.T. Al Hamra.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la commune T. Al Hamra ROUTE NATIONALE N° : 2 VERS CHEFCHAOUEN -CAIDAT DE BENI HASSAN- et peut également être aussi

téléchargé via le portail des marchés de l'état : www.marchespublics.gov.ma.
Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du décret N° 2-12-349 du 8 Joumada aloula 1434 (20 Mars 2013)
Fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
Le cautionnement provisoire est fixé à 20.000,00 Dhs ; (Vingt Mille Dirhams).
L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :
Cinq Cent Quarante Cinq Mille Trois Cent Soixante et Un DH .60 cts (545.361 ,60 DH)
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 ,29 et 31 du décret N° 2-12-349 précité
Les concurrents peuvent :

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE TAROUANT
COMMUNE AMALOU

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune AMALOU organise le **03 AVRIL 2021** à 10 heures un examen d'aptitude professionnelle année **2020** pour accès au grade de **ADJOINT TECHNIQUE G2 Echelle 7** au profit des fonctionnaires rétribué sur le budget de la dite commune ayant 6 ans d'ancienneté dans le grade de **Adjoint TECHNIQUE G3 échelle 6** .

Cet examen sera organisé au siège de cette commune et le nombre des postes ouverts est de **un poste**.

Le dernier délai de dépôt des demandes de candidatures est le : **29 MARS 2021**

N° 1791/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
DELEGATION PROVINCIALE DE BENI MELLAL

Avis rectificatif de l'avis
D'appel n°1/2021/DMS/PBM
SÉANCE PUBLIQUE

DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTÉ DE BENI MELLAL est porté à la connaissance du public que le dossier d'appel d'offres n°01/2021 relatif aux « PRESTATIONS D'HYGIÈNE DE DESINFECTION ET DE NETTOYAGE DE BÂTIMENTS RELEVANT DE LA DÉLÉGATION DE LA SANTÉ DE BENI MELLAL LOT UNIQUE » prévu le 11/03/2021 est reporté à la date du 23/03/2021 à 10 h suite à l'introduction des modifications dans l'article 18 du règlement de consultation.

N° 1792/PA

N° 1794/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 14/2021

Le **30 mars 2021 à 11 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN SITUÉS AU PK75+000 DE LA RN16. PREFECTURE M'DIQ FNIDEQ- LOT UNIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan (Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés) 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Quarante trois mille (43.000,00) dirhams**.

L'estimation du maître d'ouvrage est : **Trois millions six cent un mille cinq cent quarante huit dirhams (3 601 548,00 DH) Toutes Taxes Comprises**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A : Construction	A.5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	4
Q : Peinture	Q1 : Peinture générale de bâtiments	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 6 de règlement de la consultation.

N° 1790/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT
DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE TETOUAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N° : 15/2021

Le **30 mars 2021 à 12 heures**, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour objet : **TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS DU BARRAGE SMIR PREFECTURE DE M'DIQ FNIDEQ. LOT UNIQUE**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan (Service Gestion et Programmes Bureau des Marchés) 203, Quartier Administratif, Avenue 9 Avril BP 746 Tétouan Tel n° 0660192158, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à : **Trente quatre mille (34.000,00) dirhams**

L'estimation du maître d'ouvrage est : **Deux millions huit cent quarante huit mille neuf cent trente deux dirhams (2 848 932,00 DH) Toutes Taxes Comprises**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20/03/2013).

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau de Tétouan.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation

Les concurrents sont tenus de produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification délivré par le Ministère de l'Équipement du Transport de la Logistique et de l'Eau. La qualification exigée par cet appel d'offres est comme suit :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A : Construction	A.5 : Travaux d'aménagement et de réhabilitation de bâtiments	4
Q : Peinture	Q1 : Peinture générale de bâtiments	3

Les concurrents non installés au Maroc sont tenus de fournir l'équivalent des pièces conformément à l'article 6 de règlement de la consultation.

N° 1789/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
REGION GUELIMM OUED NOUN
PROVINCE D'ASSA-ZAG
CONSEIL PROVINCIAL D'ASSA ZAG
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE FINANCE ET MARCHES

AVIS RECTIFICATIF

Le Président du Conseil provincial de la Province d'Assa-Zag porte à la connaissance du public que l'appel d'offre n°: **02/2021/B.P** publié au journal Libération n°9250 en date du 24/02/2021 est reporté comme suite :

Date d'ouverture de plis est le : 19/03/2021 au lieu de : 18/03/2021 à la même heure.

N° 1801/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Settat
Caidat Ras El Ain
Cerle Ben Ahmed Aljanoubia
Commune Ras El Ain Chaouia

Avis d'appel d'offres ouvert sur offre de prix n° 02/RAS/2021

Le 31/03/2021 à 11 heures du matin, il sera procédé aux bureaux du président de la Commune Ras El Ain Chaouia Province de Settat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix relatif aux :

Travaux d'AMÉNAGEMENT DES PISTES RURALES A LA COMMUNE RAS EL AIN CHAOUIA (GROS TRAVAUX DE MAINTENANCE DES CHEMINS VICINAUX)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés de la commune Ras El Ain Chaouia Province de Settat Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 20 000.00 Dh (vingt mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **1.717.020.00DH TTC** un million sept cent dix sept mille vingt dh TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Commune Ras El Ain Chaouia Province de Settat .
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 6 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 6 du Règlement de consultation.

Le certificat de qualification et de classification minimum:

Secteur	Classe	Qualification
B	04	BI travaux de terrassement routiers courants

N° 1799/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE D'ESSAOUIRA
CERLE TAMANAR
CAIDAT SMIMOU
C.R SMIMOU
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021

Le mardi 30/03/2021 à 11h00, Il sera procédé au bureau du président de la Commune Rurale Smimou (Province d'Essaouira) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix pour :

L'affermage de l'abattoir communal du Souk Hebdomadaire de la Commune Rurale Smimou, pour une période de 9 mois (du 01 avril 2021 au 31 décembre 2021).

Le dossier d'appel d'offres ouvert peut être retiré du bureau de régie de recette, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 30.000,00 DH (trente mille dirhams).

L'Estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 40.000,00 dhs par mois : quarante Mille Dhs par mois (soit 360.000,00 dhs : trois cent soixante mille dhs pour la période de neuf mois citée ci-dessus).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du conseil communal.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau précité.
- Soit par portail électronique : www.marchespublics.gov.ma

N° 1796/PA

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1795/PA

TISSUS IAM SARL

Suivant un acte sous seing privé, en date du 12/02/2021 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : TISSUS IAM SARL

Objet social : Marchand de tout type de tissu en gros et en détail, Import/Export.

Siège Social : GROUPE AT-TAKKADDOUM GH2-17, 2ième ETAGE SIDI BERNOUSSI-CASABLANCA.

Durée : 99 Ann

Capital Social : Le capital social s'élevant à 100 000.00 Dirhams est divisé en 1 000 parts sociales de (100) Cent Dirhams chacune, numérotées de 1 à 1 000, intégralement libérées et réparties entre les associés dans la proportion de leurs droits, à savoir :

1 - Mr. MAROUANE KHALID 400 parts
2- Mr. MAROUANE ABDERRAHMANE 300 parts
3- Mlle. MAROUANE IMANE 300 parts

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier et finit le 31 Décembre

GERANCE : Mr. MAROUANE KHALID associé, exerce la Gérance de la société sans limitation de durée. La société est engagée par la signature seule de Mr. MAROUANE KHALID

DEPOT : Le Dépôt Légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 01/03/2021, sous le N° : 7660, R.C N° : 492377.

N° 1797/PA

ALPHA LILACHGHAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12/02/2021, les associés de la Société «ALPHA LILACHGHAL» ont approuvés les résolutions suivantes :

En application des dispositions de l'article 9 des statuts, L'assemblée générale extraordinaire des associés décide d'augmenter le capital social de 90 000,00 dirhams, pour le porter de 10 000,00 dirhams à 100 000,00 dirhams par la création de 900 parts sociales nouvelles de 100,00 dirhams chacune, numérotées de 101 à 1000. Elle décide de réserver la souscription des 900 parts sociales au titre de la présente augmentation à :

Mr. KADDIOU SMAÏL: 450 parts
Mr. EL FARHI ABDELLAH : 450 parts

Le capital social est fixé à la somme de Cent Mille (100 000, 00) DIRHAMS. Il est divisé en milles (1000) parts sociales de CENT (100) dirhams chacune, souscrites en totalité, et attribuées aux associés en proportion de leurs apports en numéraire, à savoir :

Mr. KADDIOU SMAÏL: 500 parts
Mr. EL FARHI ABDELLAH : 500 parts

Soit au total : 1000 parts
Dépôt légal : le 24/02/2021 sous N° 7091 RC 151945

N° 1797/PA

VILLAJENA SARL

Société à Responsabilité Limitée au capital social de 100.400.000,00 de dirhams

Siège social : 67-69, Avenue de l'Armée Royale - Casablanca

Registre de commerce de Casablanca numéro 122.059

Identifiant Fiscal numéro 1032770

Augmentation et réduction de capital

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 2 décembre 2020 de la société « Villajena SARL », Société à Responsabilité Limitée au Capital Social de 100.400.000,00dirhams, dont le siège social est sis à Casablanca, 67-69, Avenue de l'Armée Royale, il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation de capital de la Société d'un montant de Cent Douze Millions Neuf Cent Douze Mille Quatre Cent (112.912.400,00) Dirhams par conversion d'une partie des comptes courants d'associés et par conversion de la totalité des intérêts sur comptes courants d'Associés détenus par les associés au 31/10/2020, pour porter le capital de 20.000.000,00 de Dirhams à 132.912.400,00 de Dirhams ;
- La réduction du capital social de la Société d'un montant de Trente Deux Millions Cinq Cent Douze Mille Quatre Cent (32.512.400,00) Dirhams par absorption d'une partie des pertes antérieures-cumulées, pour le ramener de 132.912.400,00 de Dirhams à 100.400.000,00 Dirhams ;
- La modification des articles 6 et 7 des Statuts.

Le dépôt légal et la déclaration modificative ont été effectués au tribunal de commerce de Casablanca le 24 février 2021 sous le numéro 763349.

N° 1798/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'intérieur
Province de Khouribga
Cerle d'Oued Zem
Caidat des Bni Smir
Commune territoriale des Bni Smir

Avis

Il est porté à la connaissance des fonctionnaires de la commune Territoriale des Bni Smir remplissant les conditions réglementaires désignées ci- dessous que les concours d'aptitude professionnelle seront organisés le **21 Mars 2021** à 09 heures au siège de la commune à Bni Hassane :

Grade à pourvoir	Nbre de postes	Date du concours	Conditions réglementaires exigées	Epreuves des examens	Dernier délai de dépôt des candidatures
Adjoint Administratif 2 ^{ème} grade	01	21/03/2021	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint administratif 3 ^{ème} grade	<p><u>Epreuve écrite générale:</u> Relative au domaine concerné. (Durée :2 heures)</p> <p><u>Epreuve écrite spécifique:</u> Sujet d'ordre professionnel dans le domaine d'activité du candidat ou de la commune. (Durée :3 heures)</p> <p><u>Epreuve orale :</u> Entretien avec le candidat sur des sujets d'ordre professionnel ou de son aptitude à exercer les tâches exigées par le nouveau grade. (Durée :15 à 30 minutes)</p>	19/03/2021
Adjoint technique 2 ^{ème} grade	01	21/03/2021	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade d'adjoint technique 3 ^{ème} grade	<p><u>Epreuve écrite générale:</u> Relative au domaine concerné. (Durée :2 heures)</p> <p><u>Epreuve écrite spécifique:</u> Sujet d'ordre professionnel dans le domaine d'activité du candidat ou de la commune. (Durée :3 heures)</p> <p><u>Epreuve orale :</u> Entretien avec le candidat sur des sujets d'ordre professionnels ou de son aptitude à exercer les tâches exigées par le nouveau grade. (Durée :15 à 30 minutes)</p>	19/03/2021
Technicien 2 ^{ème} grade	01	21/03/2021	Avoir 06 ans d'ancienneté dans le grade de technicien 3 ^{ème} grade.	<p><u>Epreuve écrite:</u> Sujet d'ordre professionnel.</p> <p><u>Epreuve orale:</u> Entretien avec le candidat relatif aux prérogatives du Ministère de l'Intérieur et des collectivités Territoriales ou sur les domaines d'activité du candidat.</p>	19/03/2021

Le dernier délai de dépôt des dossiers de candidature est le **19/03/2021 à 14 heures**, les candidats intéressés doivent les déposer au siège de la commune (Service des Affaires Administratives et Juridiques).

N° 1800/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Équipement,
du Transport, de la Logis-
tique et de l'Eau
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 02/2021/DGM
Le présent Appel d'offres est
réservé à la petite et
moyenne entreprise
nationale

Le 01/04/2021 à 10h, il sera
procédé, dans le bureau des
marchés de la Direction Gé-
nérale de la Météorologie, en
face de la préfecture Hay
Hassani Boite Postale 8106 à
Casablanca à l'ouverture des
plis relatif à l'appel d'offres

sur offres de prix
N°02/2021/DGM, relatif à le
gardiennage et la surveillance
des locaux de la Direction Gé-
nérale de la météorologie
(Préfecture d'arrondissement
hay hassani et province
Nouaceur).

Le dossier d'appel d'offres
peut être retiré au Service des
Marchés de la Direction Gé-
nérale de la Météorologie en
face de la préfecture Hay
Hassani Boite Postale 8106 à
Casablanca, il peut également
être téléchargé à partir du
portail des marchés publics
(www.marchespublics.
gov.ma) -Le cautionnement
provisoire est fixé à la somme

de : 20 000,00 dhs (vingt mille
dirhams).
-L'estimation du maître d'ou-
vrage est fixée à la somme de :
902 043,48 Dirhams TTC
(Neuf cent deux mille quar-
ante-trois dirhams et quar-
ante-huit centimes TTC).
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 27,29 et 31 du dé-
cret n°12.349 relatif aux mar-
chés publics.
Les concurrents peuvent :
Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le Service des
Marchés de la Direction Gé-
nérale de la Météorologie en

face de la préfecture Hay Has-
sani Boite Postale 8106 à Ca-
sablanca.

Soit les envoyer par courrier
recommandé avec accusé de
réception au Service précité ;
Soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.

Soit transmettre, par voie
électronique conformément
aux dispositions de l'arrêté du
ministre de l'économie et des
finances N° 20-14 du 08Kaada
1435 (04Septembre 2014) rela-
tif à la dématérialisation des
procédures de passation des
marchés publics.

Il est prévu une visite des
lieux suivants : - le
22/03/2021 visite du siège de
la Direction Générale de la
Météorologie à 10h.
Les pièces justificatives à four-
nir, sont celles prévues par
l'article 4 du règlement de
consultation.

N° 1802/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRI-
CULTURE, DE LA PECHE
MARITIME,
DE DEVELOPPEMENT
RURAL ET DES EAUX
ET FORETS

DIRECTION REGIONALE
DE L'AGRICULTURE DE
FES MEKNES

DIRECTION PROVIN-
CIALE DE L'AGRICUL-
TURE D'EL HAJEB
AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 2/2021/DPA
(SEANCE PUBLIQUE)

Le 14/04/2021 à 10heures, il
sera procédé, dans les bu-
reaux du Directeur Provincial
de l'Agriculture d'El Hajeb à
l'ouverture des plis relatifs à
l'appel d'offres sur offres de
prix pour : La réalisation des
travaux de bétonnage de se-
guin dans le Périmètre Ain

Atrouss Ribaa, commune ru-
rale Ait Harzallah, Province
d'El Hajeb.

Le dossier d'Appel d'Offres
peut être retiré au bureau des
marchés de la Direction Pro-
vinciale de l'Agriculture d'El
Hajeb, il peut également être
téléchargé à partir du portail
des marchés publics:
(www.marchespublics
.gov.ma).

- Montant du cautionnement
provisoire est fixé à la somme
de : Quinze mille dirhams
(15.000,00 dhs) ;

- Estimation des coûts des
prestations établie par le ma-
ître d'ouvrage est fixée à la
somme de :
Neuf cent Quatre-Vingt-Dix-
Huit mille Six-Cent-Dix-huit
dirhams et 40 centimes TTC
(998.618,40 dhs TTC)

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dossiers
des concurrents doivent être
conformes aux dispositions
des articles 26,27,29 et 31 du
Décret n° 2-12-349 (20 mars
2013) relatif aux marchés pu-
blics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé
leurs plis dans le bureau d'or-
dre de la Direction Provinciale
de l'Agriculture d'El Hajeb ;
- Soit les transmettre par voie
électronique au maître d'ou-
vrage conformément à l'ar-
rêté du Ministère de
l'Economie et des Finances n°
20-14 du 08 kaada 1435
(04/09/2014) relatif à la dé-
matérialisation des procé-
dures de passation des
marchés publics

- Soit envoyer, par courrier re-
commandé avec accusé de ré-
ception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président
de la commission d'appel
d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.
Il est prévu une visite des

lieux le 25/03/2021 à
10heures, point de départ
siège de la DPA d'El Hajeb.
Les pièces justificatives à four-
nir sont celles prévues par
l'article 7 du règlement de
consultation.

N° 1803/PA

CABINET AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNIKA

Tel/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
08/02/2021, il a été établi les
statuts d'une société dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Dénomination : " BNNT LI-
LISKANE " S.A.R.L.

Siège Social : HAY AL QODS
RUE 6 N° 45 RDC SIDI BER-
NOUSSE CASABLANCA.
Associés : - Mr. BELKAID
BOUQFA, apporteur en nu-
méraire 25000,00 Dhs soit 250
parts sociales

- Mr. BOUCHAIB TABIT, ap-
porteur en numéraire
25000,00 Dhs soit 250 parts
sociales - Mr. ABDELLATIF
TABICH, apporteur en nu-
méraire 25000,00 Dhs soit 250
parts Sociales.

- Mr. LAHRICHI NABIL, ap-
porteur en numéraire
25000,00 Dhs soit 250 parts
sociales

Objet : > PROMOTION IM-
MOBILIERE
Durée : 99 ans.

Capital social : 100.000,00
DHS. Gérance : la société est
gérée par : Mr. BELKAID
BOUQFA OU MR BOU-
CHAIB TABIT.

Dépôt légale : la société a été
immatriculée au RC au Tribu-
nal de la Première Instance de
Benslimane sous le N°768257.

N° 1804/PA

Académie Régionale d'Éducation et de Formation de la
Région Casablanca – Settat
Direction Provinciale d'El-Jadida

Avis rectificatif de l'appel d'Offre :
02J/EXP/2021 paru dans Libération N° : 9242 du 15février 2021

Le Directeur Provincial du Ministère de l'Éducation Nationale & de la Formation
Professionnelle & de l'enseignement supérieurs et de la recherche scientifique d'El
Jadida, porte à la connaissance du public que l'avis de l'appel d'offre ouvert
N° :02J/EXP/2020, concernant, les prestations de nettoyage des établissements scolaires
et des bâtiments et locaux administratifs relevant de la direction provinciale d'El-Jadida
en lot unique, prévu initialement le mercredi 10 mars 2021 à 10 heures, a été reportée au
mardi 6 mars 2021 à 10 heures matin ; et que le reste est sans changement.
Vous trouverez le dossier de l'appel d'offre rectifié sur le portail des marchés publics
www.marchespublics.gov.ma.

Comme vous pouvez le retiré du bureau des appels d'offres au service des affaires
administratives et financières de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation
Nationale & de la Formation Professionnelle & de l'enseignement supérieurs et de la
recherche scientifique d'El Jadida.

N° 1807/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION GUELIMMIGUED NOUN
PROVINCE DE GUELMIM
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET ET MARCHES

Avis d'appel d'offres ouvert
N° 01/INDH/2021

Le 30/03/2021 à 11 h 00 min Il sera procédé, au Secrétariat Général de la Province de Guelmim à l'ouverture des
plis relatifs à l'appel d'offres ouvert au rabais pour Travaux de construction de six unités préscolaires Type 1 à la
province de Guelmim -Marché Alloti :

- Lot n°1 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Toutline à la commune d'Abayoun.
- Lot n°2 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Igoussel à la commune d'Abayoun.
- Lot n°3 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Agmad à la commune d'Ifrane A/S.
- Lot n°4 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Ighir Ifrane à la commune d'Ifrane A/S.
- Lot n°5 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Taourirt izakame – Timoussan à la commune d'Ifrane A/S.
- Lot n°6 : Travaux de construction d'une unité préscolaire Type 1 au douar Talaait à la commune de Timoulay.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à la Division du Budget et Marchés de cette Province, il peut également
être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

Les cautionnements provisoires et l'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage, pour
chaque Lot, ont été fixés comme suit :

N° Lot	Le cautionnement provisoire	L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage
1	Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (180 000,00Dhs)
2	Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (180 000,00Dhs)
3	Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (180 000,00Dhs)
4	Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (180 000,00Dhs)
5	Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (180 000,00Dhs)
6	Trois Mille Dirhams (3 000,00Dhs)	Cent Quatre Vingt Mille Dirhams (180 000,00Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux
dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposés leurs plis par voie électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau d'ordre de cette Province.
- Soit les déposer contre récépissé dans le bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des
plis.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 1806/PA

ROYAUME DU MAROC
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI
FACULTE DES SCIENCES
EL JADIDA



المعطة المغربية
جامعة شبيب الدوكالي
كلية العلوم
الجديدة

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°01/BF/FS/2021

Le lundi 29 Mars 2021 à 10 heures du matin, il sera procédé, au siège de la faculté des
sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°01/BF/FS/2021
pour la Prestations de gardiennage et surveillance de la Faculté des Sciences
d'El Jadida

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	En chiffre	15 000 MAD.
	En lettres	Quinze mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	930 000.00 MAD TTC.
	En lettres	Neuf cent trente mille dirhams, toutes taxes comprises.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida sise à l'avenue des Facultés, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- Une visite des lieux la faculté des sciences d'El Jadida est prévue le jeudi 18 Mars 2021.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions de l'article 27 et 29 du Règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la faculté des sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 6 du Règlement consultation du présent appel d'offres.

**CABINET AL ISTICHA-
RYA CONSULTING -
SARL-BOUZHNIKA**
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
Constitution d'une S.A.R.L.
Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
22/02/2021, il a été établi
les statuts d'une société
dont les caractéristiques
sont les suivantes :
Dénomination : " OGHLO

PROMO " S.A.R.L.
Siège Social : HAY AL
QODS RUE 6 N° 45 RDC
SIDI BERNOUSSI CASA-
BLANCA.
Associés :
- Mr. ABDELMOUNIIME
FETTOUH, apporteur en
numéraire 50000.00 Dhs
soit 1000
Parts sociales
- Mr. WAH YOUNESS, ap-
porteur en numéraire

50000.00 Dhs soit 1000
parts sociales
Objet :
PROMOTION IMMOBI-
LIERE
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00
DHS.
Gérance : la société est
gérée par : Mr. ABDEL-
MOUNIIME FETTOUH ET
MR WAH YOUNESS
Dépôt légale : la société a

été immatriculée au RC au
Tribunal du Première In-
stance de Benslimane sous le
N°768258.

N° 1808/PA

**STE «AXE MAJEURE EX-
PERTISE AUTOMOBILE
MAROC»
SARL AU
AUGMENTATION
DE CAPITAL**

I- Au terme du PV de
l'AGE du 29/01/2021, il a
été décidé ce qui suit :

L'augmentation du capital
de 500 000.00 dirhams à 2
000 000.00 dirhams par la
création de 15 000 parts so-
ciales (Quinze Mille parts
sociales) de cent dirhams
(100 dhs) chacune, apport
effectué en numéraire, de ce
fait l'article 6 et 7 des sta-
tuts ont été modifiés.

ARTICLE 6 : APPORTS
Les associés apportent en
numéraire la somme globale
de 2 000 000.00 Dhs.

La répartition des apports
est comme suite :

- Mr KHANNIBA RACHID
apporte la somme de 2 000
000.00 Dhs

ARTICLE 7 : CAPITAL
Le capital social est fixé à la
somme de 2 000 000.00

DHS, divisé en 20 000 Parts
de 100.00 DHS chacune. La
répartition du capital est

faite comme suite :
- Mr KHANNIBA RACHID
à concurrence de 20
000 parts sociales
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe au tribunal de
Mohammedia
Le 25/02/2021 sous le N°
12583.

N° 1809/PA

**BOULANGERIE ET PA-
TISSERIE EVENEMENTS
SARL A AU**

Aux termes d'un acte S.S.P
en date de 14/01/2021 à
SETTAT il a été établi les
statuts d'une société dont
les caractéristiques sont les
suivantes :

1- Dénomination : « BOU-
LANGERIE ET PATISSE-
RIE EVENEMENTS »
SARL A A.U.

2- Siege social: 634 LOT
MOJAMAA EL KHEIR
SETTAT.

3- Objet social : PATISSERIE
COMMUNE VENDANT
EN DETAIL.

4- Durée : la société est
constituée pour une durée
de 99 ans à compter de la
date de son immatricula-
tion au R.C.

5- Capital Social : 100
000,00 dhs divisé en 1000
parts social de 100 dhs cha-
cune. Le capital social est
entièrement libéré, sous-

crite en totalité par M. EL
ASRI AYOUB l'associé
unique.

6- La Gérance : la société est
gérée par M. EL ASRI
AYOUB pour une durée il-
limitée.

7- Année sociale : du 1 jan-
vier au 31 décembre de
chaque année.

8- Dépôt légal : a été effec-
tué au tribunal de première
instance de settat le
27/01/2021 sous le n° 52 et
immatriculé au registre de
commerce sous le 6315.

N° 1810/PA

BELLE ANNÉE-TRANS
Aux termes d'un acte S.S.P
en date du 27/01/2021 à
Al-Hoceima, il a été consti-
tué une société (s.a.r.l) dont
les caractéristiques sont:

DENOMINATION : Sté
BELLE ANNÉE-TRANS
S.A.R.L

OBJET SOCIAL : - Travaux
divers ou construction.

- Transport de marchan-
dises au profit d'autrui.

- Négociant.

SIÈGE SOCIAL: Dr Maraha
Sidi Boutmin Targuist AL
Hoceima

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : Deux
cent mille dirhams
(200.000,00dh).

EXERCICE SOCIAL :
L'exercice social commence
le 1er janvier et se termine
le 31 décembre de chaque
exercice.

GERANCE : la société est
gérée par M. EL KHAM-
MAR Aissam et

M. EL KHAMMAR Amin.
DEPOT LEGAL : Le dépôt
légal a été effectué au greffe
du tribunal de première
instance de Targuist. RC
analytique N°71.

N° 1811/PA

**ESPACE
FINANCE SARL
CABINET D'AUDIT ET
D'EXPERTISE
COMPTABLE**

204, BD Emile Zola Rce Al
Karam Bureau N°2
Belvédère
- Casablanca

Tél. : 0522 40 06 92/91
Fax : 0522 40 05 43

CONSTITUTION
Aux termes d'un acte
sous seing privé en date du
21/01/2021, il a été établi
les statuts d'une société
SARL AU dont les caracté-
ristiques sont les suivantes :

- Dénomination :
WORLD WIDE CONFECTION
LTD S.A.R.L A.U

- Objet : Import-export et
distribution de produits tex-
tiles,

- Siège Sociale : 13, Rue
Ahmed El Majjati, Rési-
dence les Alpes, 1er Etage
N°8, Maarif - Casablanca,

- Capital Social : Cent mille
(100 000.00) dhs divisé en
1000 parts sociales de 100
dhs chacune et sont totale-
ment attribuées à Mr Mo-
hammed EDDOKALI.

- Durée : 99 ans.
- Gérance : La société gérée
et administrée par Mr Mo-
hammed EDDOKALI pour
une durée indéterminée,

- Sociale : Commence le 1er
janvier et se termine le 31
décembre de chaque année,

- Registre de commerce : La
société est immatriculée au
RC sous N°491021.

- Dépôt légal : a été effectué
au tribunal de commerce de
Casablanca le 19/02/2021
sous N°766542.

N° 1812/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA RÉGION DE DRA-TAFILALET
PROVINCE D'ERACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
COMMUNE D'ARAB SEBAH ZIZ

AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS N° 01/2021

Le 01/04/2021 à 11H00, Il sera procédé, dans le bureau du Président de la
Commune Arab Sebah Ziz, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur
offres de prix suivants :

**• TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RENFORCEMENT DES VOIES DANS LE CADRE
DE DÉCRYPTER L'ISOLEMENT DES BRANCHES DU GROUPE SCOLAIRE ZARKTOUNI
ET BOUJOUR A SAVOIR : PISTE RELIANT KSAR OULADBOUZHIANE KSAR OULAD
ABDENBI ET KSAR OULAD MOULOU.**

Caution provisoire fixée à : VingtMille (20000,00) dirhams.

Le dossier d'appels d'offres peut être retiré au service Technique de la Commune de
Arab Sebah Ziz, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics
www.marchéspublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la
somme de : UN MILLION CENT VINGT ET UN MILLE CENT TRENTÉ
dhs.00cts(1 121 130.00dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent
être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2-12-349 relatif aux
marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président.
- Soit l'envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance
et avant l'ouverture des plis.

- En vertu de l'arrêt du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 Kaada 1435
(4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés
publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le portail des marchés
publics : www.marchéspublics.gov.ma

Les entreprises installées au Maroc doivent fournir la copie certifiée conforme à l'original du certificat de
qualification et de classification délivrée par le ministère de l'équipement et du transport.

Secteur	Classe	Qualification
B	4	B1 ET B5

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de
consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1814/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KÉNITRA
COMMUNE DE KENITRA
SERVICE DES MARCHES

**AVIS DE LA CONSULTATION
ARCHITECTURALE N°01/2021
AVIS RECTIFICATIF**

Le Président de la Commune de Kénitra porte à la
connaissance du public que le plan parcellaire déposé
initialement dans le dossier de la consultation architec-
turale a été modifié et que la date d'ouverture des plis
relatif à la consultation architecturale n°01/2021 ayant
pour objet la réalisation des études architecturales
concernant l'aménagement de l'extension de la zone in-
dustrielle saknia à la commune de Kénitra qui était
prévue pour le mardi 09 Mars 2021 à 10 heures est re-
portée au mardi 23 Mars 2021 à 10 heures.

N° 1813/PA

CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL

Maître d'ouvrage : Président de la Commune Ouled Daoud, Province de Taounate.

Année budgétaire : 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le maître d'ouvrage le président de la commune Ouled Daoud envisage de
passer pour l'année budgétaire 2020 est le suivant :

TRAVAUX

Objet des travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Construction d'un terrain de football		Centre ouled daoud	Appel d'offre ouvert	Année budgétaire 2021	Service technique de la Commune Tel: 06 61 31 74 06 Fax: 06 35 97 7903 avada.taounate@gmail.com	oui

SERVICES

Type de services	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etudes	Etude Architecturale	Commune ouled daoud	Appel d'offre ouvert	Année budgétaire 2021	Service technique de la Commune Tel: 06 61 31 74 06 Fax: 06 35 97 79 03 avada.taounate@gmail.com	oui

N° 1815/PA

TADDARTIMMO
Aux termes d'un acte authentique constatant le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société TADDARTIMMO S.A.R.L. il a été décidé ce qui suit :

- Constatation du décès du feu Mr Anouar IBRAHIMY.
- Constatation du décès du feu Mme Amina EL FENE.
- Modification statutaire.
- Associés :

- o Mr Essaid IBRAHIMY à hauteur de 19.100,00 Dhs (Dix-neuf mille cent dirhams).
- o Mme Rachida IBRAHIMY à hauteur de 500,00 Dhs (Cinq cent dirhams).
- o Mme Wafaa IBRAHIMY à hauteur de 500,00 DHS (Cinq cent dirhams).
- o Mme Lamia CHEBICHEB à hauteur de 2.200,00 Dhs (Deux mille deux cent dirhams).

- o Mlle Sirine IBRAHIMY à hauteur de 2.700,00 Dhs (Deux mille sept cent dirhams).
- o Mr Achraf IBRAHIMY à hauteur de 5.500,00 DHS (Cinq mille cinq cent dirhams).
- o Mr Akram IBRAHIMY à hauteur de 5.500,00 DHS (Cinq mille cinq cent dirhams).
- o Mr Soufiane IBRAHIMY à hauteur de 18.000,00 Dhs

(Dix-huit mille dirhams).
o La sté « NORDUS » sociétée par actions simplifiée à hauteur de 54.000,00 (Cinquante-quatre mille dirhams).

- Siège Sociale : 56 RUE NICHAKRA RAHHAL (Ex rue de tours).Rue d'azila,Casablanca
- Gérance : Mr. Es-Saïd IBRAHIMY, de nationalité marocaine, né le 21/04/1956, titulaire de la

CIN N°B61748, demeurant au LOT AL MANAR GPE M, N°6, Rue Mohamed EL FASSI CASABLANCA ANFA est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.

- Objet social : o L'acquisition de tous biens immeubles
- o Promotion immobilière dans toutes ses formes
- o L'acquisition et la vente de tous bien meubles et immeubles

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 05 Janvier 2021 sous le numéro 760417.

DENOMINATION:Sté « TOP CERAME »
OBJET : Marchand d'appareils en détail sanitaire - Promoteur Immobilier - Lotisseur.
SIEGE : N°19 Rce Zineb 1 Av. Abdelatif Boutaleb VN Fes.// D U R E E : 99 Ans à compter de sa constitution définitive
CAPITAL : 8.280.000,00 DHS, divisé en 82 800 P. Sles
De 100,00 DHS chacune: Mr. TAGEMOUATI Khalid- -----> 8.280.000,00 DHS
GERANT : - Mr. TAGEMOUATI Khalid
Il) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de FES, le 03.03.2021, sous le n° de dépôt 966/2021 et le RC n° 66 511.

N° 1824/PA

TADDARTIMMO
Aux termes d'un acte authentique constatant le procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société TADDARTIMMO S.A.R.L. il a été décidé ce qui suit :

- cession de la totalité de (1.070) parts sociales propriété de Mr Essaid IBRAHIMY ,Mr Achraf IBRAHIMY ,Mr Akram IBRAHIMY, Mlle Sirinel-BRAHIMY,Mme Lamia CHEBICHEB, Mr Soufiane IBRAHIMY, la société « NORDUS SAS » à Mr Karim KOURKOUS .
- Modification statutaire :L'AGE décide de modifier l'article 7.
- La démission de Mr Essaid IBRAHIMY de ses fonctions de gérant de la société quitus donné.
- La nomination de Mr Karim KOURKOUS en tant que gérant unique de la société.
- Modification statutaire : L'AGE décide de modifier l'article 42.
- Pouvoir spéciaux et question diverse.
- Associés :

- o Monsieur Karim KOURKOUS à hauteur de 107.000,00 DHS (Cent sept mille dirhams).
- o Mme Rachida IBRAHIMY à hauteur de 500,00 Dhs (Cinq cent dirhams).
- o Mme Wafaa IBRAHIMY à hauteur de 500,00 DHS (Cinq cent dirhams).
- Siège Sociale : 56 RUE NICHAKRA RAHHAL (rue de tours).1er étage ,Casablanca
- Gérance : Mr Karim KOURKOUS de nationalité Marocaine, né le 17/04/1962, titulaire de la CIN N° B443266 , demeurant à Casablanca 319 BD ZIRAOU,est nommé gérant de la société pour une durée illimitée.
- Objet social : o L'acquisition de tous biens immeubles
- o Promotion immobilière dans toutes ses formes
- o L'acquisition et la vente de tous bien meubles et immeubles

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 15 Février 2021 sous le numéro 765695.
Pour extrait et mention

N° 1825/PA

STE «
CONSTITUTION
D'UNE S.A.R.L.A.U
I) Aux termes d'un acte S.S.P en date à FES, du 31.12.2020, il a été établi les statuts d'une SARL AU, savoir :

N° 1827/PA

Royaume du Maroc
Province Rhamna
Cercle de Rhamna
Annexe de Bouchane
Commune de Ait Taleb
Avis Rectificatif de l'Avis d'Appel d'offre Ouvert pour la Location : D'AGREMENT De Taxi C.R Ait Taleb

Annonce N°01/2021
Le LUNDI 22 MARS à 10 h du matin il sera procédé au siège de la C.R Ait Taleb à l'ouverture des plis relatifs à la location : D'AGREMENT DE TAXI DE LA COMMUNE RURALE AIT TALEB .

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du décret n° 349 .12.2 du 8 Jomada I 1434 (20 mars 2013) fixant les conditions et les formes des passations des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Le Prix d'ouverture de droit de location commence à la somme de 900 Dirhams. Les soumissionnaires peuvent :

- Envoyer leurs enveloppes d'offres au président de la commune par lettre recommandée.
- ou déposer leurs enveloppes d'offre au bureau précité contre récépissé.
- ou remettre leurs enveloppes d'offres directement au responsable du bureau de la demande d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des enveloppes.
- ou l'envoi des enveloppes d'offres au compte électronique de la commune.

Le dossier d'appel d'offre peut être retiré gratuitement de la régie communale comme il peut être également téléchargé à partir du portail électronique des marchés de l'état (<http://WWW.marchéspublics.gov.ma>) à compter de la date de publication de cet avis au premier journal.

Le dossier administratif comprend :

- Permis de Confiance
- Carte Professionnel
- Déclaration sur l'honneur - Caution Provisoire de (2000.00 dhs)
- DOSSIER FINANCIER
- Acte d'engagement certifié par le concurrent légalisé.

N° 1827/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Ministère Délégué chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique
Université Mohammed Premier
Faculté de médecine et de pharmacie
Oujda

**Avis d'appel d'offres ouvert
Séance publique**

Le 30 Mars 2021 à partir de 09 h 00 mn, il sera procédé, dans la salle des réunions de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts sur offres de prix, séance publique concernant :

A.O n°	Désignation	Date d'ouverture	Cautionnement En DH	Estimation en DH TTC	Date limite de dépôt de la documentation technique
01 FMPO 2021 BF	Achat de verrerie et petit outillage pour les laboratoires de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda en 3 lots	30/03/2021 à 09 h 00 mn	Lot 1 : 500,00 (Cinq Cent Dirhams) Lot 2 : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams) Lot 3 : 500,00 (Cinq Cent Dirhams)	-Lot 1 : 22 920,00Dhs TTC (Vingt Deux Mille Neuf Cent Vingt Dirhams TTC) -Lot 2 : 99 588,00Dhs TTC (Quatre Vingt Dix Neuf Mille Cinq Cent Quatre Vingt Huit Dirhams TTC) -Lot 3 : 15 850,00Dhs TTC (Quinze Mille Huit Cent Cinquante Dirhams TTC)	Dernier délai : 29/03/2021 à 16 h 00 mn. Lieu : Service Economique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda
02 FMPO 2021 BF	Relatif à l'achat de matière première pour les laboratoires de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda en 6 lots	30/03/2021 à 09 h 30 mn	Lot 1 : 1 000,00 (Mille Dirhams) Lot 2 : 500,00 (Cinq Cent Dirhams) Lot 3 : 1 000,00 (Mille Dirhams) Lot 4 : 1 000,00 (Mille Dirhams) Lot 5 : 1 000,00 (Mille Dirhams) Lot 6 : 1 000,00 (Mille Dirhams)	-Lot 1 : 53 136,00 Dhs TTC (Cinquante Trois Mille Cent Trente Six Dirhams TTC) -Lot 2 : 20 989,80 Dhs TTC (Vingt Mille Neuf Cent Quatre Vingt Dix Neuf Dirhams et Quatre Vingt Centimes TTC) -Lot 3 : 31 870,80 Dhs TTC (Trente et Un Mille Huit Cent Soixante Dix Dirhams Quatre Vingt Centimes TTC) -Lot 4 : 40 692,96 Dhs TTC (Quarante Mille Six Cent Deux Dirhams Quatre Vingt Seize Centimes TTC) -Lot 5 : 48 502,80 Dhs TTC (Quarante Huit Mille Cinq Cent Deux Dirhams Quatre Vingt Centimes TTC) -Lot 6 : 48 822,00 Dhs TTC (Quarante Huit Mille Huit Cent Vingt Deux Dirhams TTC)	
03 FMPO 2021 BF	Achat de matériel informatique pour la Faculté de Médecine et de pharmacie d'Oujda en lot unique	30/03/2021 à 10 h 30 mn	Lot 1 : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams)	-Lot 1 : 116 794,00Dhs TTC (Cent Seize Mille Sept Cent Quatre Vingt Quatorze Dirhams TTC)	
04 FMPO 2021 BF	Achat de fourniture informatique pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda en lot unique.	30/03/2021 à 11 h 00 mn	Lot 1 : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams)	-Lot 1 : 110 187,00Dhs TTC (Cent Dix Mille Cent Quatre vingt Sept Dirhams TTC)	
05 FMPO 2021 BF	Achat de mobilier de bureau pour la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda en lot unique.	30/03/2021 à 15 h 00 mn	Lot 1 : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams)	-Lot 1 : 169 040,00 Dhs TTC (Cent Soixante Neuf Mille Quarante Dirhams TTC)	
06 FMPO 2021 BF	Achat de mobilier d'enseignement pour la faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda en lot unique.	30/03/2021 à 15 h 30 mn	Lot 1 : 500,00 (Cinq Cent Dirhams)	-Lot 1 : 24 600,00Dhs TTC (Vingt Quatre Mille Six Cent Dirhams TTC)	
07 FMPO 2021 BF	Achat de matériel d'enseignement pour la Faculté de Médecine et de pharmacie d'Oujda en lot unique	30/03/2021 à 16 h 00 mn	Lot 1 : 1 000,00 (Mille Dirhams)	Lot 1 : 68 400,00Dhs TTC (Soixante Huit Mille Quatre Cent Dirhams TTC)	
08 FMPO 2021 BF	Aménagement du bâtiment de l'administration de la Faculté de Médecine et de Pharmacie d'Oujda en lot unique.	30/03/2021 à 16 h 30 mn	Lot 1 : 2 000,00 (Deux Mille Dirhams)	-Lot 1 : 140 805,00 Dhs TTC (Cent Quarante Mille Huit Cent Cinq Dirhams TTC)	

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du bureau du service économique de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics www.marchéspublics.gov.ma ou du site de la Faculté www.fmpp.ump.ma

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être envoyés par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés pour le compte de l'Université Mohammed Premier d'Oujda ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du règlement précité.

Les concurrents peuvent :

- ✓ Soit le son déposer par voie postale au bureau de la Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda.
- ✓ Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- ✓ Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage dans le portail des marchés publics conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°20-14 du 8 Kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité, à savoir :

- 1) **Dossier administratif** comprenant :
 - a) La déclaration sur l'honneur conformément à l'article 26 du Règlement propre des marchés de l'université Mohamed Ier d'Oujda.
 - b) l'original du récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu, le cas échéant ;
 - c) pour les groupements, une copie légalisée de la convention constitutive du groupement prévue à l'article 140 ci-dessous
- 2) **Dossier technique** comprenant :
 - ✓ une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation.
 - ✓ les attestations ou leurs copies certifiées conformes à l'originale délivrées par les maîtres d'ouvrage publics ou privés ou par les hommes de l'art sous la direction desquels le concurrent a exécuté lesdites prestations. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, leur montant et l'année de réalisation ainsi que le nom et la qualité du signataire et son appréciation.
- 3) **Dossier additif** comprenant :
 - Le CPS doit être signé et cacheté par le soumissionnaire et portant la mention lu et accepté à la dernière page.
 - Note : Tous les copies doivent être légalisées par les autorités compétentes.

N° 1823/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
De l'Enseignement Supérieur et de la recherche Scientifique
Académie régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna
Service des Affaires administratives et Financières

Projet du programme prévisionnel de lancement des Appels d'Offres pour l'exercice Budgétaire 2021 Budget d'investissement et d'exploitation.

Conformément à l'article 14 du décret n° 2-12-349 du 20 Mars 2013, relatif aux marchés publics et à certaines règles relatives à la gestion et au contrôle des AREF, le programme prévisionnel des marchés d'investissement et d'exploitation que le directeur provincial d'El kelaa des Sraghna en tant que sous-ordonnateur envisage lancer au titre de l'année budgétaire 2021 est le suivant:

1° - Budget d'investissement

A-Services

Type de Services	Objet des services	Quantitatif	Maitre d'ouvrage	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Etudes Architecturales; Géotechniques ; Techniques ; contrôle technique et suivi des travaux	Ecole primaire Salam	12 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO et consultation architecturale	1 ^{er} trimestre 2021	Direction Provinciale d'Elkelaa des Sraghna Service des affaires administratives et financières Tel :05 24 41 25 02 Fax :05 24 41 23 6
Etudes Architecturales; Géotechniques ; Techniques ; contrôle technique et suivi des travaux	Salles du préscolaire	70 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO et consultation architecturale	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes Architecturales; Géotechniques ; Techniques ; contrôle technique et suivi des travaux	Renouvellement de salles en préfabriqué	90 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO et consultation architecturale	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes Architecturales; Géotechniques ; Techniques ; contrôle technique et suivi des travaux	Extension des écoles primaires	8 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO et consultation architecturale	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes Architecturales; Géotechniques ; Techniques ; contrôle technique et suivi des travaux	Extension des lycées collégiaux	10 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO et consultation architecturale	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes Architecturales; Géotechniques ; Techniques ; contrôle technique et suivi des travaux	Extension des lycées qualifiants	10 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO et consultation architecturale	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes technique	Aménagement des salles du préscolaire	10 salles	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2020	
Etudes technique	Aménagement des écoles primaires	4 écoles	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes technique	Aménagement des lycées collégiaux	2 des lycées collégiaux	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes technique	Aménagement des lycées qualifiants	4 des lycées qualifiants	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	
Etudes technique	Latrines ; raccordement en eau ; mur de clôture et terrain de sport	20 écoles primaires + 2 Lycées collégiaux	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	

B-Travaux

Type de Travaux	Objet des Travaux	Quantitatif	Maitre d'ouvrage	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Travaux de construction	Ecole primaire SALAM	Ecole primaire	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	Direction Provinciale d'Elkelaa des Sraghna Service des affaires administratives et financières Tel :05 24 41 25 02 Fax :05 24 41 23 6
Travaux de construction	Renouvellement de salles en préfabriqué	90 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	
Travaux d'aménagement	salles du préscolaire	10 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux d'aménagement	salles du préscolaire	70 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux de construction	Extension des écoles primaires	8 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux de construction	Extension des lycées collégiaux	10 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux de construction	Extension des lycées qualifiants	10 salles	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux d'aménagement	Etablissements de l'Enseignement primaire	4 écoles primaires	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux d'aménagement	Etablissements de l'Enseignement collégial	4 lycées collégiaux	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux d'aménagement	Etablissements de l'Enseignement secondaire qualifiant	4 lycées qualifiants	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	
Travaux d'aménagement	Latrines ; raccordement en eau ; mur de clôture et terrain de sport	20 écoles primaires + 2 Lycées collégiaux	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	AOO	2 ^{ème} trimestre 2021	

C- Equipement

Type d'Equipement	Objet d'Equipement	Quantitatif	Maitre d'ouvrage	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Mobilier d'enseignement	Salles du préscolaire	80 salles	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	Direction Provinciale d'Elkelaa des Sraghna Service des affaires administratives et financières Tel :05 24 41 25 02 Fax :05 24 41 23 6
Mobilier d'enseignement	Etablissements de l'Enseignement collégial (orientation)	7 salles	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	
Mobilier d'enseignement	Etablissements de l'Enseignement secondaire qualifiant (orientation)	7 salles	DP d'El kelaa des Sraghna	AOO	1 ^{er} trimestre 2021	

2° - Budget d'Exploitation

A-Fournitures

Type d'Equipement	Objet d'Equipement	Quantitatif	Maitre d'ouvrage	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Fournitures de bureaux	Ecoles primaires, collèges, lycées et service administratif	Selon les besoins	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} trimestre 2021	Direction Provinciale d'Elkelaa des Sraghna Service des affaires administratives et financières Tel :05 24 41 25 02 Fax :05 24 41 23 6
Fournitures d'entretien et de désinfection	Ecoles primaires, internats et cantines des collèges et lycées qualifiants	Selon les besoins	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} trimestre 2021	
Fournitures d'enseignement (Marker)	Ecoles primaires, collèges, lycées et service administratif	Selon les besoins	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} trimestre 2021	
Matières et fournitures d'alimentation	Cantines scolaires du primaire	Selon les besoins	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	2 ^{ème} trimestre 2021	
Achat de combustible	Ecoles primaires, internats et cantines des collèges et lycées qualifiants	Selon les besoins	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	3 ^{ème} trimestre 2021	

B-Services

Type de fournitures	Objet du service	Quantitatif	Maitre d'ouvrage	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné
Prestations de Gardiennage	gardiennage des lycées collégiaux et qualifiants	Etablissements	Direction Provinciale d'El kelaa des Sraghna	Appel d'offres ouvert sur offres de prix	3 ^{ème} trimestre 2021	Direction Provinciale d'Elkelaa des Sraghna Service des affaires administratives et

N° 1821/PA

ROYAUME DU MAROC
Le Chef du Gouvernement

anrt

Agence nationale de réglementation des télécommunications
المركز الوطني لتنظيم المرافق الاتصالية
10000, P.O. Box 2001, Rabat, Morocco

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°03/2021

Le 30 Mars 2021 à 10h00 Il sera procédé, au siège de l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications, sise à Centre d'Affaires, Bd Ar-Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 -Rabat 10 100 - à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix ayant pour objet :

L'évaluation de la qualité technique du service Internet fixe offert aux clients.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au siège de l'A.N.R.T (Division des Achats et de la Logistique), sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 -, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et à partir de l'adresse électronique suivante (www.anrt.ma).

Il n'est pas prévu de cautionnement provisoire.

L'estimation des coûts des prestations établie par l'ANRT est fixée à la somme de :

- Quatre Millions Quatre Vingt Mille Dirhams Toutes Taxes Comprises (4 080 000,00 DH TTC).**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux articles 27, 29 et 31 de la décision 20/2014/DG portant règlement des marchés de l'ANRT.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la Division des Achats et de la Logistique de l'ANRT, sise Centre d'Affaires, Bd Ar - Riad, Hay Ryad -B.P. 2939 - Rabat 10 100 - au plus tard la veille de la séance d'ouverture des plis ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435 (04 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement.

1/1

Centre d'affaires, Bd. Ar-Riad, Hay Riad
B.P.: 2939, Rabat 10 100
Téléphone : +212 (0) 5 37 71 84 00
Télécopie : +212 (0) 5 37 20 38 62
www.anrt.ma

N° 1822/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse
marocaine aux
premiers rangs
sur tous les
fronts

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infoc

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



© Myriem Kammich

Quelles pourraient être les causes d'une guerre entre les Etats-Unis et la Chine ?

Horizons



Lorsque le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a plaidé pour un retour à la normale des relations avec les Etats-Unis, la Maison Blanche a fait savoir qu'elle considérait que l'intense compétition régissant les rapports des Etats-Unis avec la Chine requiert une position de force. Il apparaît clairement que l'administration du président Joe Biden ne procédera pas à un renversement pur et simple de la politique menée par Trump.

Certains analystes, citant Thucydide, qui attribue la guerre du Péloponnèse aux craintes de Sparte face à l'essor d'Athènes, pensent que la relation entre les Etats-Unis et la Chine entre dans une période de conflit opposant l'actuel hégémon à un prétendant de plus en plus puissant. Je ne suis pas aussi pessimiste. De mon point de vue, l'interdépendance économique et écologique réduit la probabilité d'une réelle guerre froide, et plus encore d'une guerre tout court, car les deux pays ont de nombreuses raisons de coopérer dans un certain nombre de domaines. Concomitamment, les erreurs de jugement sont toujours possibles, et certains craignent que nous nous acheminions en «sommambules» vers la catastrophe, comme ce fut le cas avant le déclenchement de la Première Guerre mondiale.

Les exemples d'une perception faussée de l'évolution des équilibres entre puissances abondent dans l'histoire. Ainsi le président Richard Nixon voulait-il en 1972, lorsqu'il se rendit en Chine, contrebalancer ce qu'il considérait comme une menace croissante des Soviétiques envers une Amérique en déclin. Mais ce que Nixon interprétait comme un déclin était en réalité le retour à la normale d'une

Amérique dont la part dans la production mondiale s'était accrue artificiellement après la Seconde Guerre mondiale. Nixon proclama la multipolarité, mais deux décennies plus tard advinrent la fin de l'Union soviétique et le moment unipolaire de l'Amérique. Aujourd'hui, certains analystes chinois sous-estiment la résilience de l'Amérique et prédisent la prédominance de Pékin, mais là aussi, ils pourraient commettre une dangereuse erreur de jugement.

Il apparaît tout aussi dangereux pour les Américains de surestimer ou de sous-estimer la puissance chinoise, et certains groupes aux Etats-Unis sont enclins à tomber dans l'une ou l'autre de ces méprises. Evaluée en dollars, la taille de l'économie chinoise est environ des deux tiers de l'économie des Etats-Unis, mais nombre d'économistes s'attendent à voir la Chine dépasser les Etats-Unis à un moment ou à un autre dans les années 2030, selon les hypothèses retenues pour les taux de croissance chinois et américain.

Les dirigeants américains appréhenderont-ils cette évolution de sorte de permettre une relation constructive ou bien succomberont-ils à la peur ? Les dirigeants chinois prendront-ils plus de risques, ou bien Chinois et Américains apprendront-ils à coopérer pour produire, dans une nouvelle répartition de la puissance, des biens publics mondiaux ? Rappelons que Thucydide attribuait la guerre qui déchira le monde grec de l'Antiquité à deux causes : l'essor d'une puissance nouvelle et la crainte que celle-ci créa au sein de la puissance établie. La seconde cause a autant d'importance que la première. Les Etats-Unis et la Chine doivent éviter d'entretenir des craintes exagérées

qui pourraient déclencher une nouvelle guerre, froide ou «chaude».

Même si la Chine dépasse les Etats-Unis en devenant la première économie mondiale, la puissance géopolitique ne se mesure pas à la seule aune du revenu national. En matière de soft power, la Chine se classe bien loin derrière les Etats-Unis, et les dépenses militaires de Washington sont presque quatre fois supérieures à celles de Pékin. Si les capacités militaires chinoises ont augmenté au cours des dernières années, les analystes qui observent un tant soit peu soigneusement l'équilibre des puissances militaires concluent que la Chine ne sera pas capable, disons, d'exclure les Etats-Unis du Pacifique occidental. D'un autre côté, les Etats-Unis étaient autrefois la première économie commerciale et la plus importante bailleur de fonds bilatéral. Aujourd'hui, près de 100 pays comptent la Chine comme leur principal partenaire commercial, alors qu'ils ne sont que 57 à entretenir ce niveau d'échanges avec les Etats-Unis. La Chine prévoit de prêter plus de 1000 milliards de dollars pour des projets d'infrastructures inscrits dans ses nouvelles routes de la soie (initiative «Une ceinture une route») au cours des dix prochaines années, tandis que les Etats-Unis ont réduit leurs aides. La Chine gagnera en puissance économique en raison de la taille même de son marché tout comme de ses investissements à l'étranger et de l'aide qu'elle apporte au développement. La puissance globale de la Chine comparée à celle des Etats-Unis ira probablement en augmentant.

Les équilibres entre puissances sont néanmoins difficiles à évaluer. Voici dix ans, les Etats-Unis étaient dépendants des sources d'énergie importées, mais la révo-

lution des gaz et pétroles de schiste a transformé l'Amérique du Nord, auparavant importatrice de sources d'énergie, en exportatrice. Dans le même temps, la Chine devenait plus dépendante de ses importations de sources d'énergie en provenance du Moyen-Orient, qu'elle doit transporter par voie maritime, ce qui souligne le problème de ses relations avec l'Inde. Les Etats-Unis disposent aussi d'avantages démographiques. Ils sont le seul grand pays développé censé conserver son rang démographique mondial (le troisième). Si la croissance de la population américaine s'est ralentie au cours des dernières années, elle ne deviendra pas négative, comme c'est le cas en Russie, en Europe et au Japon.

La Chine, pendant ce temps, craint à juste titre de «devenir vieille avant de devenir riche». L'Inde l'aura bientôt dépassée comme pays le plus peuplé, et sa main-d'œuvre a atteint son niveau maximum en 2015. L'Amérique demeure aussi à l'avant-garde des technologies clés (biotechnologies, nanotechnologies et technologies de l'information), essentielles à la croissance économique au XXI^e siècle. La Chine investit massivement dans la recherche et le développement, et elle est un concurrent sérieux dans certains domaines. Mais sur les vingt premières universités de recherche, quinze sont situées aux Etats-Unis et la Chine n'en dispose d'aucune à ce niveau du classement. Ceux qui proclament l'avènement de la Pax Sinica et le déclin américain omettent de prendre en compte l'éventail complet des ressources de la puissance.

Par Joseph S. Nye
Professeur à
l'Université de Harvard

Sport

Le Barça réussit sa remontada contre Séville

Paris prévenu

Le FC Barcelone n'est pas mort ! Deux jours après la perquisition et les arrestations qui ont secoué le club, les Catalans ont réussi leur "remontada" face à Séville mercredi (3-0 après prolongation) pour se hisser en finale de la Coupe d'Espagne et envoyer un signal au Paris SG.

Après avoir perdu 2-0 à l'aller, le Barça a pris les devants avec une jolie frappe en pleine lucarne d'Ousmane Dembélé (12e), puis a arraché la prolongation grâce à une tête de dernière minute de Gerard Piqué (90e+3) sur un centre d'Antoine Griezmann.

Il a ensuite validé son ticket pour la finale grâce à un but de Martin Braithwaite en prolongation (95e), alors que les Sévillans évoluaient à dix depuis l'expulsion de Fernando (90e+2).

Deux autres cartons rouges adressés au banc sévillan, en prolongation aussi, sont venus éteindre les derniers espoirs de qualification andalou (102e, 103e). Le Barça défiera en finale Levante ou l'Athletic Bilbao, qui devaient s'affronter hier.

Ce réveil catalan, complètement inattendu après les récentes déceptions sportives et le scandale judiciaire qui a secoué le club lundi, a dû alerter le Paris Saint-Germain.

Vainqueurs 4-1 au Camp Nou en 8e de finale aller de Ligue des champions, les Parisiens devront aborder le match retour avec sérieux, mercredi prochain au Parc des Princes, face à ce Barça surprenant et plein de ressources.

Après avoir arraché leur qualification sur le fil contre Grenade au tour précédent (5-3 a.p.), et contre Cornella (D3, 2-0 a.p.) auparavant, les Catalans ont refait le coup mercredi, poussant encore le match en prolongation pour sceller leur qualification.

Pour la première fois depuis longtemps, le Barça a joué en équipe: les sorties du pressing sévillan ont été étonnamment fluides et sercines, et le lien avec les éléments offensifs a été facilement trouvé.

Et ce, notamment, grâce aux appels tranchants et verticaux du champion du monde français Dembélé, préféré à Griezmann pour accompagner Leo Messi en attaque... mais qui a fini le match sur le banc, visiblement touché au mollet gauche et remplacé par Francisco Trincão (89e).

Ce match a été plein de rebondissements et aurait pu basculer plusieurs fois. Sur une puissante reprise acrobatique en ciseau du pied gauche de Jordi Alba, qui s'est écri-



sée sur la barre transversale (67e), par exemple. Ou sur un arrêt décisif de Marc-André ter Stegen quand Lucas Ocampos a mal frappé un penalty (73e) après une faute d'Oscar Mingueza dans la surface.

"On a dû faire un match complet, et en tant qu'entraîneur, je ne peux rien demander de plus à mes joueurs. On méritait de passer et de jouer la finale, pour avoir été la meilleure équipe sur les deux matches. Après, un 2-0, c'est plus facile à remonter, même si ce n'est pas facile non plus. Un 4-1, c'est autre chose...", a tempéré Ronald Koeman en conférence de presse d'après-match, l'esprit déjà tourné vers Paris.

L'entraîneur néerlandais, qui avait décidé de rester sur son 3-5-2 efficace ces derniers matches, a remporté son bras de fer tactique face à Julen Lopetegui, avec un schéma encore prometteur... aux dépens de Griezmann, entré en cours de jeu à la 62e mais resté quasi-transparent, hormis la passe décisive à Piqué.

Le défenseur catalan a d'ailleurs donné des frissons à tout un club: revenu d'une lourde blessure au genou droit, Piqué a grimacé en se tenant cette même rotule en fin de match (107e). Et même s'il a tenu

bon jusqu'au coup de sifflet final, cette alerte est à surveiller, à une semaine de l'affiche face au PSG.

"Ce n'est pas la même blessure, c'est autre chose, mais je ne sais pas si c'est quelque chose de grave", a indiqué Koeman après le match.

Sous les yeux des trois candidats à l'élection pour la présidence du club, situés côte à côte dans le Camp Nou vide et qui s'affrontent lors du scrutin de dimanche, le

pesant début de semaine du Barça a donc débouché sur une apothéose.

Une première "remontada" réussie, deux jours après l'arrestation de l'ex-président Josep Maria Bartomeu (libéré depuis) dans le cadre de l'affaire du "Barçagate"... Et un gros signal envoyé au Paris SG qui a certainement assisté, à distance, au réveil inattendu et brutal d'un Barça sous sédatif depuis un an.

Pochettino : Evolution favorable pour Neymar

L'évolution de la blessure de l'attaquant star du Paris SG Neymar, touché à un adducteur début février, est "favorable", a indiqué mercredi son entraîneur Mauricio Pochettino, à une semaine du 8e de finale retour de Ligue des champions contre le FC Barcelone.

"La récupération est favorable. Nous sommes contents de l'évolution de tous les joueurs blessés", a déclaré le technicien argentin, après le succès de son équipe à Bordeaux (1-0).

Aujourd'hui, "Ney" s'entraîne à part, mais son retour avec le groupe est proche. Il sera évalué "en fin de semaine", comme l'a annoncé le PSG mardi. Le Brésilien s'est blessé au long adducteur gauche lors du 32e de finale de Coupe de France à Caen (1-0), le 10 février.

La période d'indisponibilité de quatre semaines communiquée au lendemain de sa blessure laisse entrevoir sa participation pour le choc contre le Barça.

Dernier test avant Barcelone, le déplacement à Brest samedi en Coupe de France pourrait voir le retour d'autres cadres à l'infirmerie, comme Angel Di Maria (cuisse) et Marco Verratti (voûte plantaire).

"Nous allons voir si on pourra en récupérer certains pour Brest", a déclaré Pochettino.

Cristiano Ronaldo rejoint Pelé avec 767 buts... ou pas



En inscrivant mardi son 767e but entre club et sélection, Cristiano Ronaldo a rejoint le total officiel de la légende Pelé. Un record de plus pour la superstar portugaise? Difficile à dire, tant les chiffres restent sujets à controverse.

En fonction des sources et des médias, Pelé (80 ans) aurait marqué entre 757 et 767 buts en matches officiels avec

ses clubs et la sélection du Brésil.

Mais le légendaire N.10 auriverde en revendique lui-même largement plus: 1.283, selon la bio de son compte officiel Instagram. Toutefois, beaucoup ont été marqués lors de tournées internationales, hors de compétitions officielles.

Un autre Brésilien, l'ancien attaquant international Romario (55 ans), revendique le "total personnel" de 1.000 buts en comptant ceux inscrits en caté-

gories de jeunes, en matches amicaux et en matches de gala. Mais selon d'autres sources, son bilan officiel ne dépasse pas 772 buts, voire moins de 750 buts au fil d'une carrière qui l'a conduit du Brésil aux Pays-Bas (PSV Eindhoven), en Espagne (Barcelone, Valencia), et même aux Etats-Unis, en Australie et au Qatar.

Le total de Cristiano Ronaldo (36 ans), lui, est un peu moins sujet à caution, le Portugais n'ayant marqué qu'au XXIe siècle (depuis 2002). Même si certains médias, comme le Corriere dello Sport en Italie, lui ajoutent par exemple des buts marqués en sélection olympique du Portugal.

Reste que pour la plupart des médias ou des sites spécialisés, le chiffre attribué à Ronaldo est de 767 buts, répartis comme suit: cinq pour le Sporting Lisbonne, 118 pour Manchester United, 450 pour le Real Madrid et 92 pour la Juventus Turin, soit 665 en clubs. Auxquels s'ajoutent 102 réalisations avec le Portugal.

Bref, si l'on s'en tient aux matches officiels, la star portugaise a donc désormais rejoint Pelé dans l'histoire, symbole de l'appétit insatiable de ce monstre d'ambition et de travail.

"Enième but et record: Ronaldo rejoint Pelé sur l'Olympe des buteurs", s'est enthousiasmée mercredi la Gazzetta dello Sport dans son édition en ligne, consacrant sa Une à "CR767".

Reste à trancher si ce score est, ou pas, le record absolu dans l'histoire du football.

Toujours selon la Gazzetta dello Sport, le Tchèque Josef Bican (805) et Romario (772) seraient encore devant "CR7" et Pelé.

Ce qui sous-entendrait que le Portugais, qui ambitionne de jouer jusqu'à ses 40 ans, n'aurait plus qu'une ou deux saisons à jouer à son rythme d'ogre pour devenir le plus grand buteur de tous les temps.

Toutefois, pour le Corriere dello Sport, qui a longuement enquêté sur le

sujet, "CR7" serait déjà devant car certains buts attribués à Bican et Romario n'ont pas été marqués en matches officiels.

Et un autre buteur pourrait avoir fait mieux que tous ces attaquants, l'Allemand Erwin Helmchen, qui a principalement joué dans les années 1930 et 1940...

Quant à Lionel Messi (33 ans), grand rival de Cristiano Ronaldo, il n'est pas en reste: fin décembre, il a lui aussi égalé Pelé, cette fois au nombre de buts inscrits sous le maillot d'un seul club, en franchissant avec le FC Barcelone la barre des 643 unités établie par l'illustre Brésilien avec Santos.

Une performance saluée par Pelé lui-même: "Comme toi, je sais ce qu'est l'amour de revêtir le même maillot chaque jour. Comme toi, je sais qu'il n'y a rien de mieux qu'un endroit où on se sent chez soi. Félicitations pour ton record historique, Lionel", avait alors réagi le Brésilien sur Instagram.



50 candidats au poste d'entraîneur du RCOZ

La direction du Rapid Club Oued Zem (RCOZ) de football a reçu près de cinquante candidatures au poste d'entraîneur, vacant depuis le 25 février après la résiliation, par consentement mutuel, du contrat du cadre technique Youssef Fertout, a annoncé le bureau directeur du RCOZ.

"La direction du club a reçu près de 50 Curriculum Vitae de cadres techniques nationaux, d'Afrique du Nord ainsi que d'Europe et d'Amérique latine souhaitant occuper le poste d'en-

traîneur du RCOZ", indique le bureau directeur du club dans un communiqué.

Lors d'une réunion tenue lundi soir au siège du club, le bureau directeur a examiné les différentes candidatures et après concertation, une liste préliminaire a été arrêtée en fonction des conditions requises fixées par le RCOZ.

Le bureau directeur prendra contact avec les cadres techniques retenus pour un examen approfondi de

leurs offres et pour l'élaboration des objectifs, ajoute la même source.

Le 25 février dernier, la direction du RCOZ avait annoncé que le contrat liant avec l'entraîneur Youssef Fertout, désigné pour succéder au Tunisien Mounir Chebil, a été résilié par consentement mutuel.

Le directeur technique du RCOZ, Azzeddine Belkhir, assure provisoirement la fonction d'entraîneur, en attendant la nomination d'un nouveau coach.

Coupe du Trône

ASFAR, Raja et HUSA toujours en course

Le club de l'ASFAR s'est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe du Trône de football en s'imposant mercredi sur la pelouse de l'Itihad de Tanger par 3 tirs au but à 1.

Les deux équipes étaient à égalité un but partout au terme du temps réglementaire et des prolongations. Les Militaires ont ouvert le score à la 19^e minute par le biais de Réda Slim, avant que Taoufik Ijrouten n'égalise à la 39^e minute pour les locaux.

Plus tôt dans la journée, le Hasania d'Agadir et le Raja de Casablanca ont décroché leur billet pour

les quarts en évinçant respectivement le Kawkab de Marrakech et l'Itihad Sidi Kacem.

Les Verts ont ouvert le score par Ben Malongo sur penalty (38^e), tandis que son coéquipier Mahmoud Benhalib a creusé l'écart (88^e) après avoir été bien servi par Zakaria El Habibi.

Quant aux Gadiris, ils se sont qualifiés en évinçant le KACM, club de la Botola D2 après recours aux tirs au but (1-1, 2-4 t.a.b.), dans un match disputé au Grand stade de Marrakech.

Il a fallu attendre la seconde pé-

riode des prolongations pour voir le premier but de la rencontre du KACM, signé Réda Zemrani (112^e) sur penalty. A trois minutes de la fin de cette deuxième prolongation, Abdelhafid Lirki a permis au club gadiri de souffler en inscrivant le but égalisateur (117^e) renvoyant les deux équipes à la séance de tirs au but.

Cette séance a souri au club gadiri qui a pris le dessus sur le score de 4 buts à 2, décrochant ainsi son ticket pour le prochain tour.

Mardi, le Maghreb de Fès s'était qualifié pour les quarts en s'imposant loin de ses bases face à la Renaissance

de Berkane (4-4, 4-3 t.a.b), grâce en partie au quadruplé d'Alaeddine Ajjaraï.

Les 8^{es} de finale de la Coupe du Trône devaient se poursuivre jeudi par trois rencontres opposant le Wydad Kelaat Sraghna au Raja de Béni Mellal, le Chabab Atlas Khénifra au Moghreb de Tétouan et le Chabab Mohammédia au Difaâ d'El Jadida.

Il convient de rappeler en dernier lieu que la confrontation qui devait mettre aux prises le Rapid Oued Zem et le Wydad de Casablanca a été reportée à une date ultérieure.



Réda Slim, auteur d'un fort joli but.

Divers

Forfait de Dari

Le défenseur du Wydad de Casablanca Achraf Dari, sera indisponible pour une durée allant de deux à trois semaines, en raison d'une blessure à la cuisse.

Il manquera ainsi le match de la troisième journée du groupe C de la Ligue africaine des clubs champions que son club disputera, ce samedi au Complexe sportif Mohammed V à Casablanca, contre la formation guinéenne de Horoya Conakry.

En revanche, la page officielle Facebook du WAC rapporte que Badii Aouk et Ayoub Benchaoui se sont remis de leurs blessures respectives.

Botola D2

Deux matches comptant pour la 13^{ème} journée de la Botola Pro D2 de football ont été avancés pour vendredi, à savoir SM-UST et OCK-RAC. Samedi, trois rencontres sont à l'ordre du jour : TAS-UTS, OD-CJBG et WAF-KAC. Tandis que dimanche, le programme se décline comme suit : JSS-CAK, IZK-ASS et KACM-RBM.

A noter que le coup d'envoi de l'ensemble des matches sera donné à partir de 15 heures.

L'assemblée générale ordinaire de l'OCK se transforme en un ring d'échange d'accusations



La salle de l'hôtel Farah, qui a accueilli, mercredi 3 mars courant, l'assemblée générale ordinaire de l'Olympique club de Khouribga, section football, à laquelle ont participé des représentants de la Fédération Royale marocaine de football, de la Ligue du football professionnel, de la Ligue de Khénifra-Béni Mellal, de l'Office ché-

rien du phosphate, des autorités locales, du ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que les membres du bureau dirigeant, les adhérents et la presse, s'est transformée en un ring d'échange d'accusations et de paroles blessantes entre les opposants et les partisans du président et certains adhérents qui ont refusé la tenue de l'assemblée sans la présence du pré-

sident de l'équipe, Nizar Souktrani.

Les partisans ne veulent pas renoncer à l'organisation de l'assemblée générale, car c'est le seul organe juridique qui peut demander des comptes au bureau dirigeant - et non pas le président seul - et c'est aussi le meilleur moyen de répondre aux questions des adhérents et leurs accusations et d'informer l'opinion publique de tout ce qui se trame.

Certains porte-parole de ceux qui sont pour la tenue de l'assemblée avancent qu'il n'y a aucune raison pour la reporter pour la troisième fois parce que cela aura des conséquences administratives, financières et sécuritaires néfastes et que tout le bureau, et non pas le président seul, assume la responsabilité de la relégation de l'équipe en deuxième division. Cependant, d'autres réclament à cor et à cri le report de cette assemblée générale jusqu'à ce que le président soit présent, et ce pour plusieurs raisons : il est principalement responsable de la

chute de l'équipe, des nombreux problèmes accumulés et même des déséquilibres financiers, car c'est lui qui est chargé de ce dossier.

Certains plaignants ont révélé que le président est responsable du gel de leur adhésion, ce qui les a poussés à recourir au tribunal qui leur a rendu justice et légalisé leur présence à cette assemblée. Ainsi, aspirent-ils à ce que le président reconnaisse son abus à leur encontre et présente des excuses. Les opposants étaient furieux lorsque le vice-président a qualifié l'Olympique de vache laitière, tout en ajoutant que certains ne se préoccupent que de l'allaitement de ses mamelles. Alors, le conflit a fait rage se transformant en arène de franchise et de révélation en termes d'intérêts, d'immoralité, de corruption et de mauvaise gestion.

Il semble que ce conflit entre les deux parties lors de cette assemblée était prévu, après l'échec des tentatives de ceux qui se disent des gens de

bonne volonté et de bons offices pour combler le fossé entre les deux camps. En effet, les représentants de la Fédération Royale marocaine de football, de la Ligue du football professionnel et d'autres qui ont considéré l'assemblée comme légale n'ont pas réussi à rapprocher les points de vue entre les adversaires vu que les vrais conflits entre eux sont profondément enracinés.

Confus, les participants ont quitté l'assemblée en se demandant : L'assemblée a-t-elle eu lieu via l'envoi du télégramme d'allégeance sans lecture des deux rapports, moral et financier et leur approbation?

Les questions restent sans réponse et seuls les jours à venir pourront révéler le mystère de ce conflit confus et nouveau dans l'histoire de l'OCK. Nous espérons que ce sera dans l'intérêt de l'équipe pour lier la responsabilité à la reddition des comptes.

Chouaib Sahnoun

Un barbier afro-américain coupe court aux préjugés sur la Covid-19

Muni de sa tondeuse dorée et de son peigne blanc, Mike Brown, barbier dans une banlieue modeste de Washington, combat les préjugés sur la Covid-19 auprès de sa clientèle afro-américaine, qui meurt davantage de la maladie mais se vaccine moins.

A ce barbier qu'il connaît "depuis que c'est un gosse", Kerdell Porter, postier sexagénaire, confie avoir eu ses doutes sur le vaccin. C'est un stratagème pour "tuer" des Afro-Américains, lui ont soutenu ses amis.

"Je ne fais pas confiance au vaccin: la première personne que je connais qui l'a eu est tombée dans les pommes", raconte aussi Akeem Momoh, un adolescent noir qui balaye le sol de "The Shop Hair Spa" contre un peu d'argent de poche depuis qu'il est enfant.

Mike Brown ne s'étonne pas d'une telle défiance.

Comme lui, tous ses clients ont entendu parler de l'étude de Tuskegee, cette ville de l'Alabama dans laquelle des scientifiques employés par les autorités américaines ont étudié à partir des années 1930 les effets de la syphilis sur des hommes noirs, pendant 40 ans, sans leur fournir de traitement, afin d'observer l'évolution de l'infection.

"Il y a une très grande prudence à cause des événements du



passé", assure Brian Ayers, un homme noir de 49 ans, en se faisant tailler la barbe.

Pour Mike Brown, les discriminations subies par les Afro-Américains sont la raison de leur méfiance à l'égard du système de santé en général et de la vaccina-

tion en particulier.

"Ils refusent d'aller chez le médecin jusqu'à ce que leurs bras soient sur le point de tomber", déplore le quadragénaire aux baskets oranges, qui dit coiffer juges, éboueurs, bandits...

Les Afro-Américains, qui for-

ment moins de la moitié de la population de Washington, représentent 75% de ses morts de la Covid-19. Des inégalités qui se transposent dans l'accès au vaccin, avec par exemple les difficultés dans certains quartiers noirs paupérisés à prendre un rendez-vous

en ligne.

Alors le coiffeur a cherché à mettre la confiance que lui vouent ses clients, qu'ils considèrent comme une "famille", à profit.

Après la mort de son père d'une longue maladie, Mike Brown s'est allié à un médecin pour faire de la prévention contre le cancer du côlon et les maladies du cœur.

Déjà "conseiller matrimonial et consultant mode", il s'applique depuis le début de la pandémie à vanter entre deux coups de ciseaux les mérites des gestes barrières et des vaccins.

Aux théories complotistes entendues sur les réseaux sociaux, Mike Brown renvoie statistiques, données et citations d'experts. Sur les quatre murs rouges de l'établissement, des affiches de prévention contre la Covid se mêlent désormais aux coupures de presse et à une horloge à l'effigie de Barack Obama.

"Je suis fier de relayer des informations fiables à notre communauté", se félicite-t-il.

Ses efforts payent: trois de ses clients un temps vaccino-sceptiques sont depuis allés recevoir leurs doses. A force de pédagogie et, avoue-t-il, de quelques remontrances de sa femme, le facteur Kerdell Porter a décidé de lui aussi retrousser ses manches pour le vaccin: "Je n'attends plus que mon appel!"

Cake aux épices et fleur d'oranger



Ingrédients

200 g de farine tamisée
125 g d'amandes moulues
150g de sucre en poudre
2 oeufs
280 g de yaourt à la grecque
150 ml d'huile de tournesol
1 cuillère à café de levure chimique
Le zeste finement râpé de 1 citron
1/2 cuillère à café de cardamome
1/2 cuillère à café de cannelle moulue
3 cuillères à thé d'eau de fleur d'oranger
225 g de sucre à glacer, tamisé
2 cuillères à soupe de lait
graines de grenade, pour décorer

Préparation

Préchauffer le four à 180 ° C. Graisser et fariner un moule à gâteau.

Mélanger la farine, les amandes, le sucre en poudre et la levure chimique

dans un grand bol. Dans un autre bol, fouetter les œufs, le yaourt et l'huile jusqu'à ce que le tout soit combiné, puis incorporer les ingrédients secs.

Incorporer le zeste de citron, les épices et 2 cuillères à thé de fleur d'oranger.

Verser dans le moule et cuire pendant 30 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré dans le gâteau en ressorte propre. Laisser refroidir un peu, avant de démouler sur une grille et laisser refroidir complètement.

Incorporer le sucre glace, le lait et 1 cuillère à café d'eau de fleur d'oranger restant dans un petit bol jusqu'à ce que vous ayez, une consistance molle, puis verser sur le gâteau. Lorsque le glaçage est presque sec, saupoudrer des graines de grenade, puis servir.

Deux détenus s'évadent de la prison en sciant les barreaux

Deux détenus de nationalité moldave se sont évadés, dans la nuit de vendredi à samedi, de la maison d'arrêt de Périgueux en sciant les barreaux de leur cellule, a-t-on appris auprès de l'administration pénitentiaire et d'un syndicat pénitentiaire.

Les détenus, qui partageaient la même cellule, ont scié les barreaux de leur fenêtre avant de passer par les toits et de descendre et monter le long de plusieurs murs, a relaté à un correspondant de l'AFP le syndicat FO Pénitentiaire, confirmant ainsi une information du quotidien Sud-Ouest. Une enquête a été ouverte.

Une fois sortis par la fenêtre, les deux hommes ont descendu en rappel le mur de leur bâtiment, haut de quatre mètres, avant d'en remonter un second similaire, jusqu'à atteindre la cour d'honneur et des vestiaires.

Dans cette partie de la prison, ils sont parvenus à forcer les barreaux d'une fenêtre donnant sur l'extérieur, où ils ont descendu un dernier mur de quatre mètres qui les séparait de la rue.

Les deux hommes, incarcérés provisoirement depuis "un certain temps" dans l'attente de leur jugement dans une affaire de banditisme, ont profité d'un créneau entre deux rondes de surveillance pour se faire la belle, selon Thierry Dumonteil, le délégué FO Pénitentiaire en Dordogne.

"Ce sont des gars bien préparés physique-

ment (...) qui doivent être très doués en vappage", a commenté le syndicaliste sur la radio France Bleu Périgord.

Les surveillants ont constaté leur absence lors de la ronde de 5H00 du matin, la précédente ayant eu lieu à 3H00.

Les codétenus ont un temps été en charge du ménage, dans cette prison, qui accueille notamment des personnes en détention provisoire. Ils s'étaient fait remarquer récemment, lorsqu'un téléphone avait été retrouvé sur eux, a expliqué Thierry Dumonteil à l'AFP.

"Nous ne sommes pas taillés pour garder du grand banditisme", a fait valoir le syndicaliste sur France Bleu Périgord, en assurant que "les agents ont fait leur travail".

"Même si à un certain moment, ils sont passés devant une zone de caméras, c'est la nuit, et ce ne sont pas des caméras thermiques. Rien n'est parfait, mais il va falloir qu'on se mette autour d'une table, qu'on regarde les failles et qu'on rajoute un peu de sécurité là où il en manquait", a ajouté le syndicaliste, en critiquant l'état "vieillissant" des caméras.

Selon France Bleu Périgord, de mémoire de surveillants, cette évasion par escalade est une première pour la maison d'arrêt, mise en service en 1863.

L'établissement comptait au 1er janvier 119 détenus pour 81 places, selon l'Observatoire international des prisons (OIP).